



Diagnostic social de territoire dans le cadre de la contractualisation de la CTG Cœur de Chartreuse



Rapport diagnostic

Mars 2022

Trajectoires-Reflex



PLAN

1. Contexte et méthode
2. Principales tendances sociodémographiques
3. Les thématiques prioritaires selon les élus des communes
4. Analyse détaillée des besoins prioritaires : petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité
5. Autres besoins identifiés : Vieillesse, mobilité, accès aux droits et services, santé et accès aux soins, vie sociale et vivre-ensemble



CONTEXTE ET MÉTHODE

→ Dans le cadre de l'évolution du partenariat avec la CAF, **la Communauté de communes Cœur de Chartreuse CCCC adoptera une Convention Territoriale Globale (CTG) courant 2022 pour la période 2022 – 2025.**



Pour mener à bien cette démarche, ***la Communauté de communes a souhaité réaliser un diagnostic social de son territoire associant les ' des élus et les partenaires ainsi que les habitants.***



Objectif :

Ce diagnostic vise à identifier collectivement l'offre et les besoins du territoire dans des champs larges, allant au-delà des champs d'intervention de la CAF et de ceux de la CCCC : Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Handicap, Action sociale mais aussi Vieillesse, Mobilité et Santé, etc.



La Communauté de communes est accompagnée par le bureau d'études Trajectoires Reflex afin de proposer une **méthode adaptée et participative comprenant** :

- ✓ **Le recueil et l'analyse de données quantitatives** sur l'offre et les besoins de la population
- ✓ **12 entretiens qualitatifs avec les acteurs clés du territoire** : élus et techniciens de la CCCC, principaux partenaires (CAF, départements, porteurs d'offre sur le territoire)
- ✓ **Des entretiens qualitatifs avec les élus des 17 communes** afin de recueillir la perception des besoins spécifiques à leurs administrés

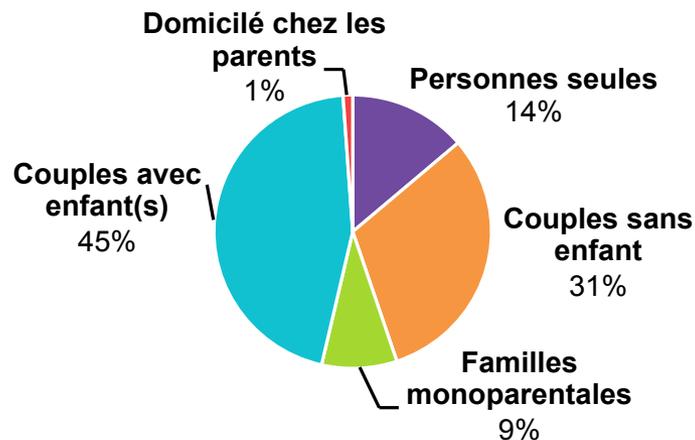
- ✓ **Un questionnaire adressé à l'ensemble de la population de la Communauté de communes :**
 - **Auto-administré**, adressé par voie postale et disponible en format papier ou numérique de mi janvier à début mars 2022
 - Il vise à **recueillir directement leurs principaux besoins sur des thématiques variées** : petite enfance, enfance et jeunesse, handicap, bien vieillir, mobilité et déplacements, accès aux droits et aux services, santé, vivre ensemble

→ **Une participation importante des habitants : plus de 1200 réponses obtenues soit 14% des foyers résidant sur la CCCC** (résultat moyens entre 0 et 5% sur des enquêtes en auto-administré).

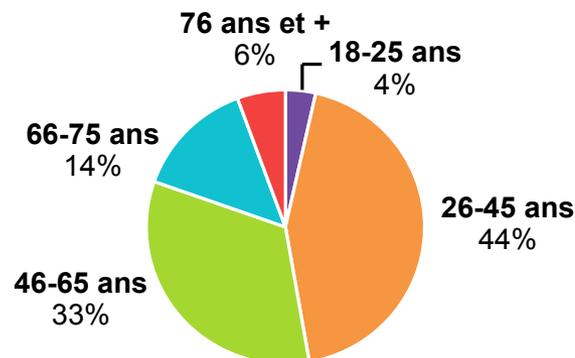
- Un très bon taux de réponses quelles que soient les communes : toutes les communes ont un taux de réponses supérieur à 7%, toutes les grosses communes un taux supérieur à la moyenne et 7 communes ont un taux supérieur à 20%.

→ Même si la représentativité n'était pas recherchée du fait des modalités de passation, **les différents types de publics ont répondu.**

Situations familiales des répondants



Âges des répondants

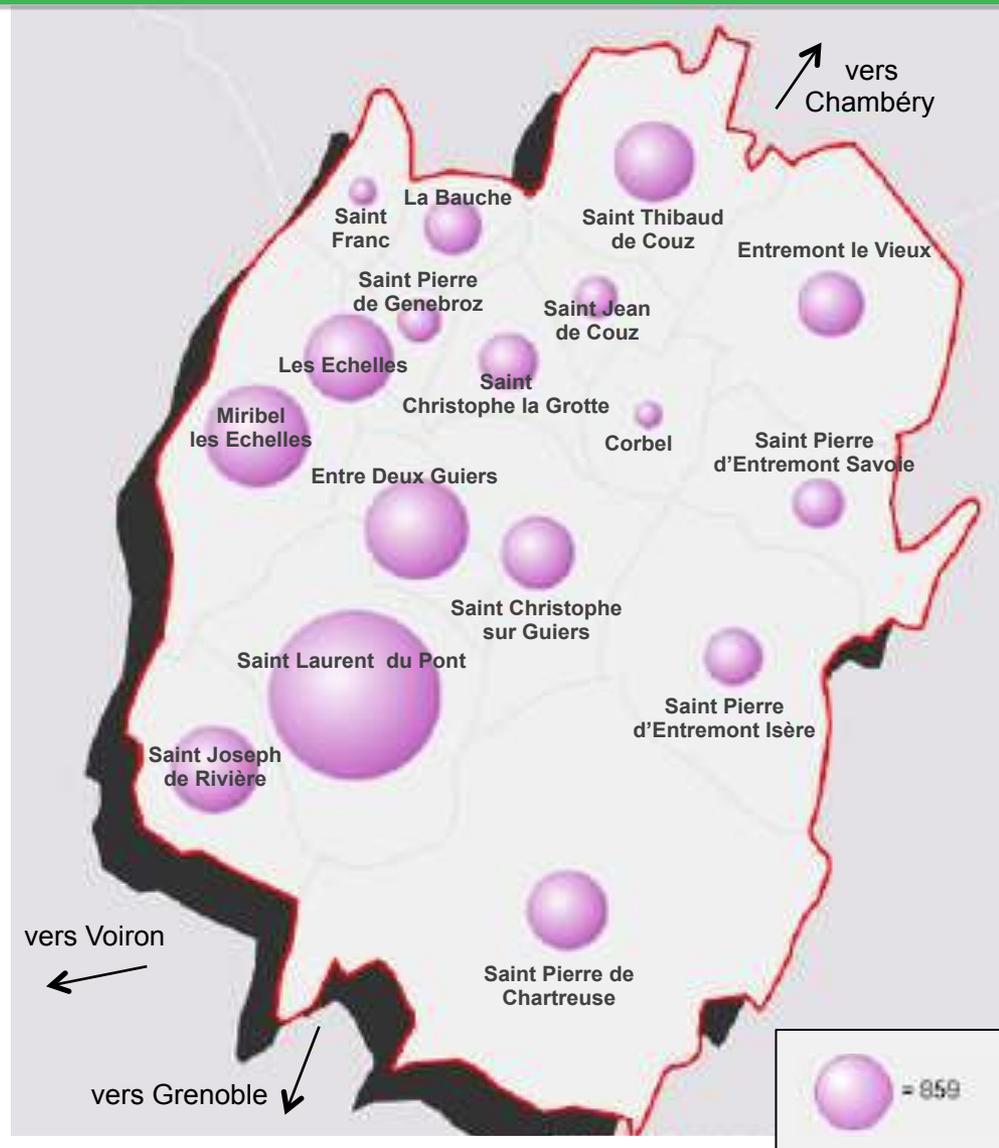


An aerial photograph of a large, diverse crowd of people, seen from above. The crowd is composed of individuals of various ages, ethnicities, and genders, all looking towards the camera. The image is split into two horizontal sections by a dashed white line. The top section is a solid green background with the title text. The bottom section shows the crowd, with the top part of the crowd visible in the green section and the bottom part visible in the white section.

PRINCIPALES TENDANCES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

De forts écarts de population au sein du territoire

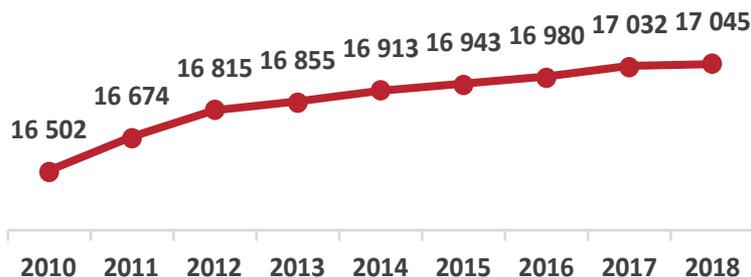
- On compte **17 045 habitants sur la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse** en 2018, avec des écarts importants entre communes.
- **Saint Laurent du Pont regroupe 27% des habitants de la CCCC** (4520 habitants).
 - Situées sur les axes de transports, **Entre-Deux-Guiers** (1817 habitants) et **les Echelles et les Echelles** (1231 habitants) ont un **statut de centre-bourg**.
 - Les **communes situées sur les hauteurs** au Nord ouest du territoire et sur les Entremonts sont **les moins peuplées**.



Répartition de la population par commune en 2018

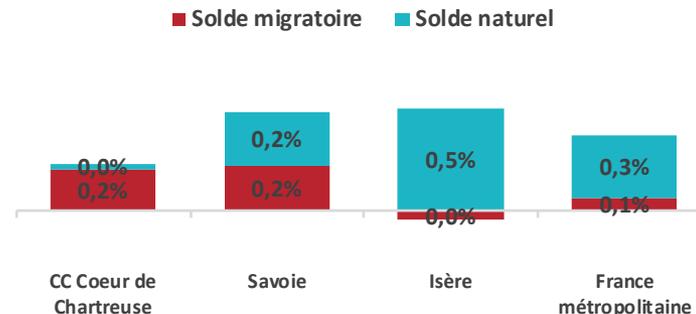
Une augmentation continue de la population de la CCCC

Évolution annuelle de la population depuis 2010



Source : INSEE 2010-2018

Variation annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2018



INSEE
2013-2018

L'accroissement de la population est porté par l'installation de nouveaux ménages sur la communauté de communes

→ Une hausse de la population de **3,3% sur la période 2010-2018** soit 543 habitants de plus.

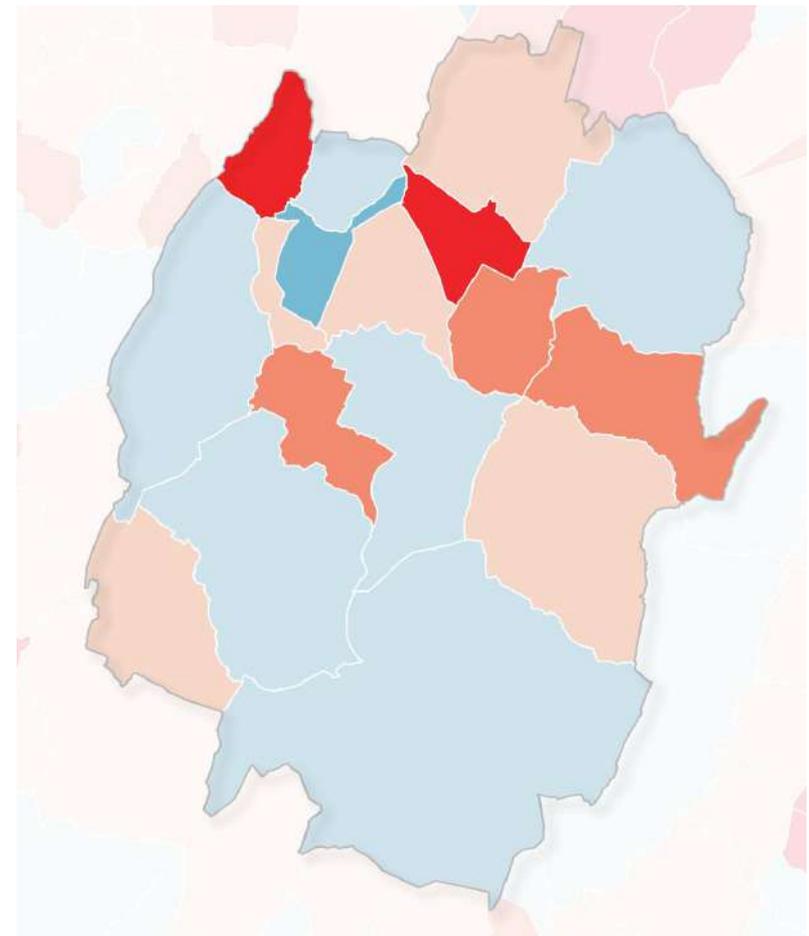
Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties sur une année.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

- La **variation annuelle moyenne** de la population est de +0,2% sur la période 2013-2018 : une hausse **légèrement inférieure à la moyenne de la Savoie (+0,4%)** et de l'Isère (+0,5%).
- Cette évolution s'explique principalement par l'**arrivée de nouveaux habitants sur la CCCC** (solde migratoire de +0,2% contre un solde naturel nul).

Évolution de la population : des écarts importants entre communes

- Une **hausse de la population** sur la période 2013-2018 **supérieure à la moyenne** intercommunale à Saint Pierre d'Entremont Savoie, Corbel, Saint Jean de Couz et Saint Franc : **des petites communes qui attirent des populations extérieures à la CCCC** de part leur cadre de vie (familles avec enfants et retraités).
- Une **augmentation également plus importante à Entre-deux-Guiers**, bien desservie en transports, services et équipements.
- **7 communes connaissent une baisse de leur population** sur la période : elles sont majoritairement situées dans la vallée.

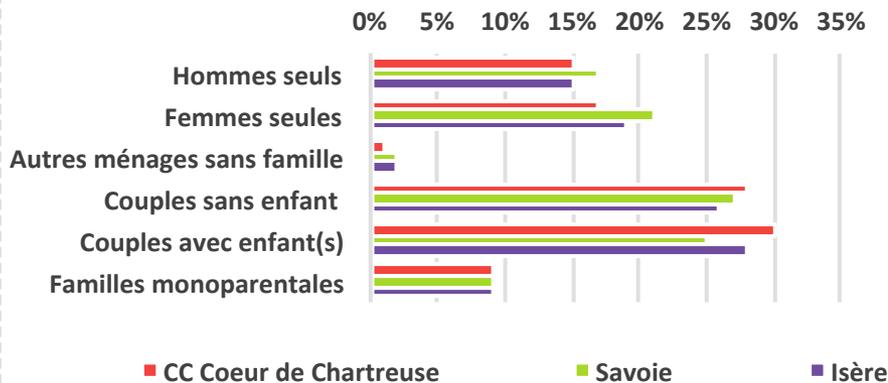


Evolution de la population entre 2013 et 2018



Compositions familiales : davantage de familles avec enfant(s)

Répartition des ménages par type en 2018



Source : INSEE 2018

Évolution des familles monoparentales de 2008 à 2018

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
CC Coeur de Chartreuse	555	574	641	+16%
Saint - Laurent - du - Pont	172	169	180	+5%
Savoie	14 454	15 696	17 318	+20%
Isère	40 996	45 572	50 819	+24%
France métropolitaine	2 318 375	2 547 181	2 839 109	+22%

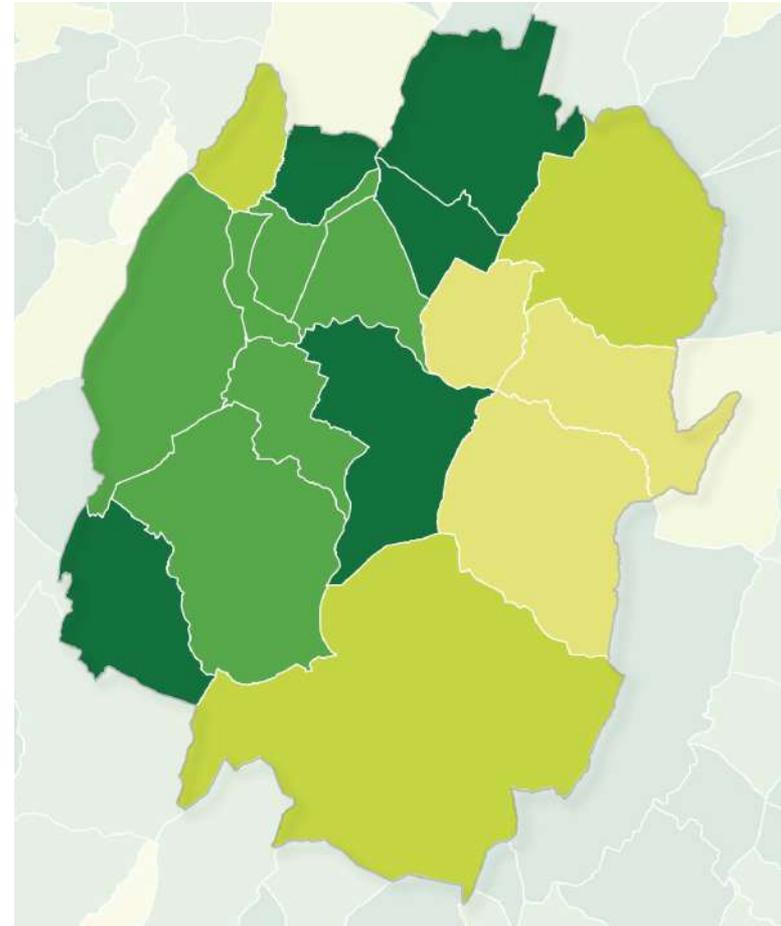
Source : INSEE 2008-2018

La CCCC : un territoire attractif pour les familles avec enfant(s)

- **39% des ménages de la CCCC sont des familles avec enfant(s)** soit 2 780 familles en 2018 : un profil plus familial que la moyenne de la Savoie (34% de familles avec enfant) et de l'Isère (37%).
- La part de familles avec enfant(s) augmente légèrement de 2008 à 2018 (+3,5%) : une hausse particulièrement marquée pour les familles monoparentales (+16% sur la période).
- **9% sont des familles nombreuses** (3 enfants et plus), comme sur les autres territoires.

Compositions familiales : une répartition territoriale inégale

- **De forts écarts au sein de la communauté de communes** : entre moins de 29% et plus de 41% de familles avec enfant(s) selon les communes
- Une part de familles avec enfant(s) globalement plus élevée à l'Ouest du territoire

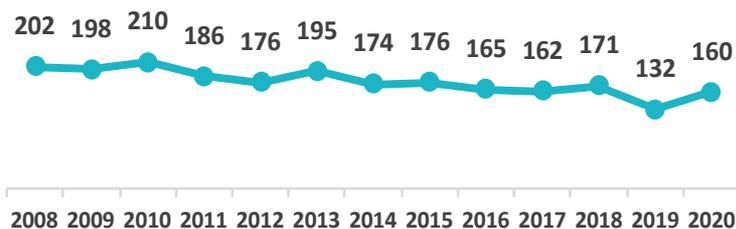


Part des familles avec enfants parmi les ménages



Petite enfance : une part d'enfants de moins de 3 ans qui diminue légèrement

Evolution du nombre de naissances domiciliées dans la CCCC de 2008 à 2020



Source : INSEE Etat civil 2008-2020

Part des moins de 3 ans dans la population

	2008	2013	2018
CC Coeur de Chartreuse	3,7%	3,3%	2,9%
Saint - Laurent - du - Pont	3,2%	2,9%	2,7%
Savoie	3,3%	3,4%	3,1%
Isère	3,7%	3,8%	3,4%
France métropolitaine	3,5%	3,6%	3,3%

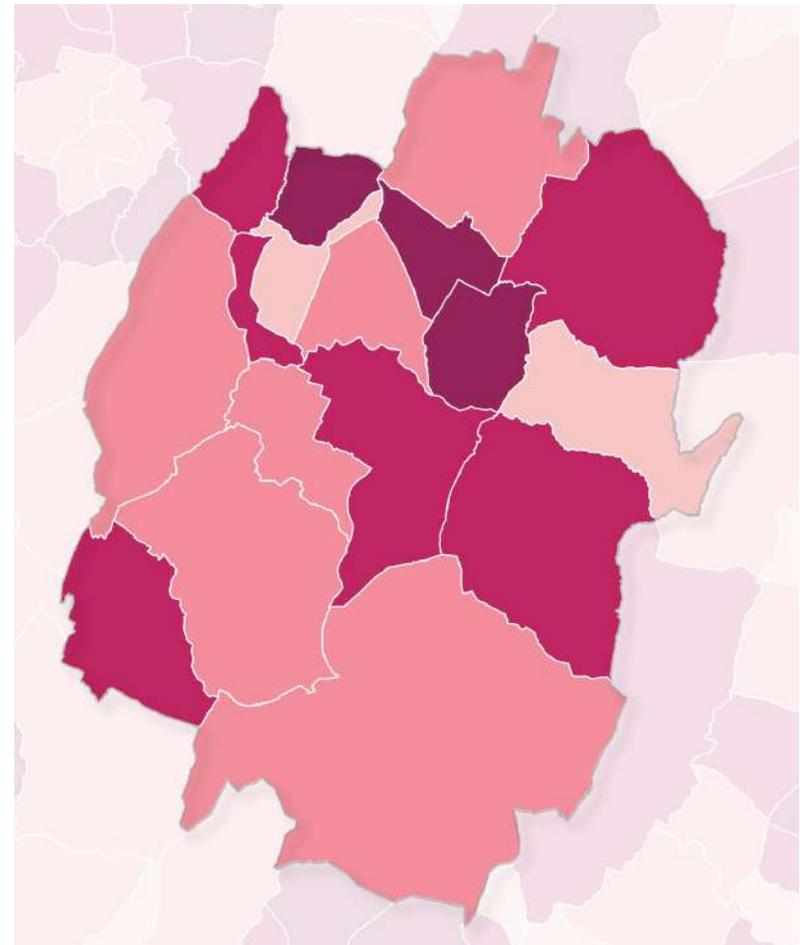
Source : INSEE 2008-2018

Une part des moins de 3 ans moins élevée qu'ailleurs et en diminution

- On compte **1 308 enfants de moins de 6 ans sur la CCC en 2018**, dont 691 enfants âgés de moins de 3 ans.
- **La part d'enfants de moins de 3 ans a diminué entre 2008 et 2018** (-0,8 points) : avec 2,9% de moins de 3 ans en 2018, leur part est légèrement inférieure à la moyenne de la Savoie (3,1%) et de l'Isère (3,4%).
- Après une tendance à la baisse des **naissances domiciliées** depuis 2008 (-33% entre 2009 et 2019), une **reprise en 2020** (+21% par rapport à 2019).

Petite enfance : une répartition plutôt équilibrée des moins de 3 ans

- 2,9% de moins de 3 ans en moyenne sur la CCCC : **de faibles écarts au sein de la communauté de communes** (entre 2% et 4% de moins de 3 ans).
- Toutefois, une part légèrement supérieure (plus de 3,7%) dans le Nord du territoire.



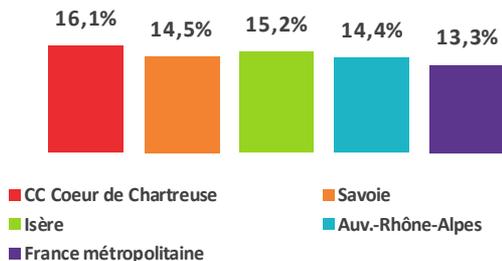
Part des moins de 3 ans au sein de la population



Petite enfance : une part de familles touchant la PAJE en augmentation

Des besoins en mode de garde en augmentation, en lien avec la hausse du nombre de naissance en 2020

Allocataires de la PAJE parmi les allocataires CAF en 2020



Source : CAF 2020

Evolution des allocataires de la PAJE (volets CMG et PreParE) de 2016 à 2020



Source : CAF 2016-2020

Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) = principale aide au mode de garde, qui se divise en 2 catégories :

- La PreParE : parents qui ont réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leur(s) enfant(s)
- La CMG : parents en emploi qui ont recours à un mode de garde

→ **16% des allocataires CAF de la CCCC bénéficient de la prestation d'accueil du jeune enfant**, une part plus élevée que la moyenne de la Savoie (14,5%) et de l'Isère (15,2%).

- **Une part qui augmente** en 2020 (+5%) alors qu'elle est restée stable au niveau national.
- **Des besoins croissants en modes de garde** : une hausse du nombre de parents en emploi faisant garder leur(s) enfant(s) (bénéficiaires de la CMG) alors que celui des parents gardant eux-mêmes leur(s) enfant(s) (bénéficiaires de la PreParE) diminue.

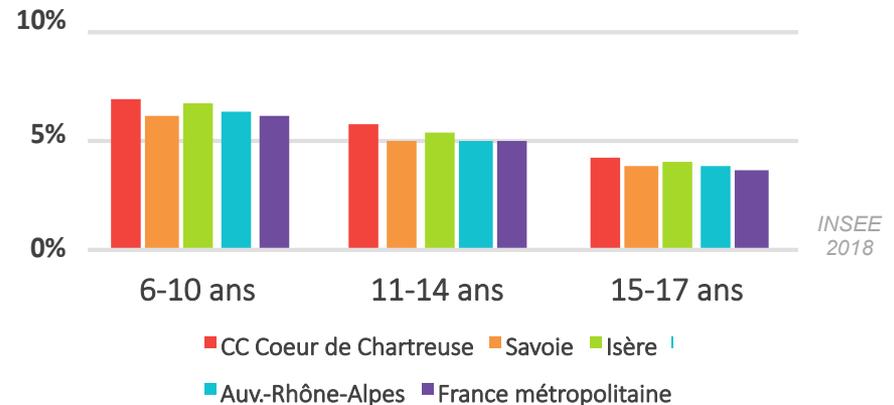
Enfance – jeunesse : un poids des 6-17 ans plus fort qu'en Savoie

Évolution des 6-17 ans de 2008 à 2018

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
6-10 ans	1 127	1 213	1 157	+3%
11-14 ans	809	944	959	+19%
15-17 ans	653	623	701	+7%

Source : INSEE 2008-2018

Part des 6-17 ans au sein de la population

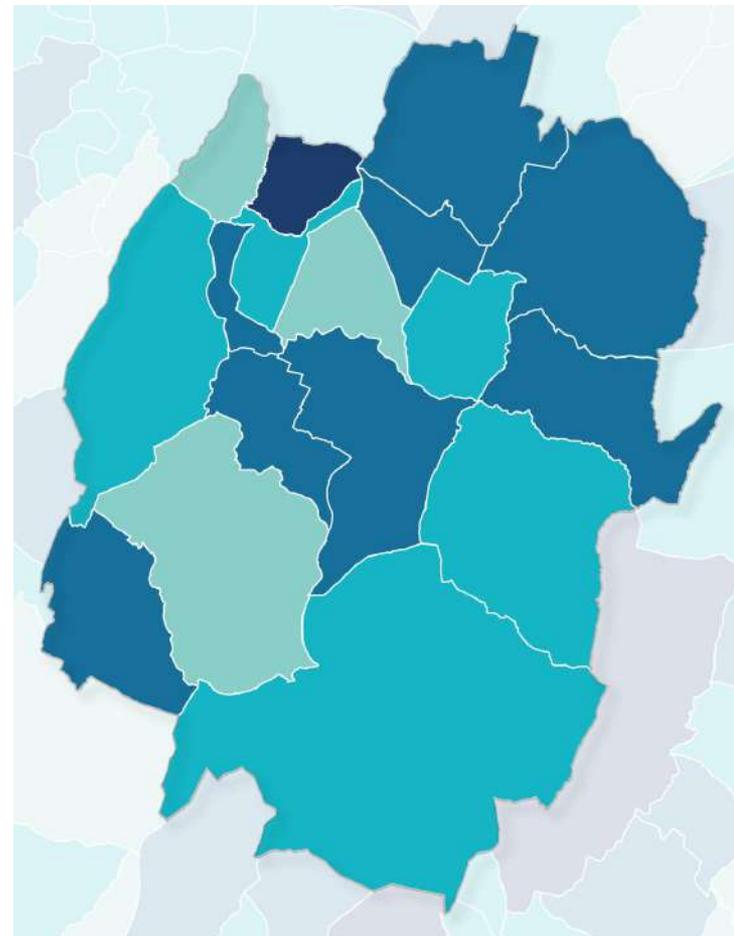


Un poids important des 6-17 ans sur la CCCC : une part en constante augmentation

- On compte 6,8% de 6-10 ans, 5,6% de 11-14 ans et 4,1% de 15-17 ans sur la communauté de communes en 2018 : **des parts plus élevées que les moyennes de la Savoie et de l'Isère** pour chaque tranche d'âge.
- Une **augmentation du nombre d'enfants âgés de 6 à 17 ans** entre 2008 et 2018 (+9%) : une hausse particulièrement marquée chez les 11-14 ans (+19% sur la période).

Enfance – jeunesse : une part de moins de 18 ans inégalement répartie sur le territoire

- **Des écarts au sein de la communauté de communes** : entre 18% et 30% de moins de 18 ans selon les communes
- **Près d'un quart de moins de 18 ans en moyenne sur la CCCC (24,2%)** : une part légèrement supérieure dans le centre et le Nord Est du territoire



Part des moins de 18 ans dans la population

Moins de 21%

De 24% à 27%

De 21% à 24%

Plus de 27%

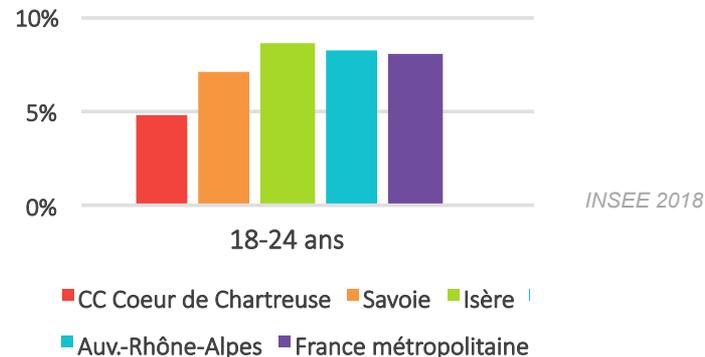
Jeunes adultes : une part de 18-24 ans en baisse et inférieure à la moyenne départementale

Évolution des 18-24 ans de 2008 à 2018

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
18-24 ans	886	890	820	-7%

Source : INSEE 2008-2018

Part des 18-24 ans au sein de la population

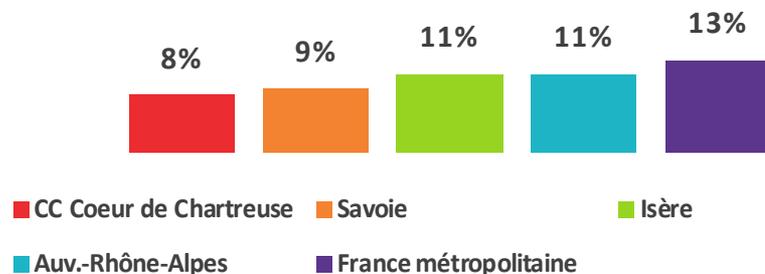


Des jeunes qui quittent davantage le territoire après 18 ans : une part de 18-24 ans moins élevée qu'ailleurs et qui tend à diminuer

- On compte 4,8% de 18-24 ans sur la communauté de communes en 2018 (soit 820 individus) : **une part inférieure à la moyenne de la Savoie (7,1%) et de l'Isère (8,6%)**.
- Un poids des 18-24 ans un peu plus important à Saint Laurent du Pont qu'en moyenne sur l'intercommunalité (5,7%).
- **Le nombre de jeunes âgés de 18 à 24 ans sur la CCCC est en diminution** entre 2008 et 2018 (-7%) : une tendance particulièrement marquée à partir de 2013.

Situation professionnelle : une part d'emploi plus élevée que sur les autres territoires

Taux de chômage des 15-64 ans



Source : INSEE 2018

Une forte part d'habitants de la CCCC en emploi

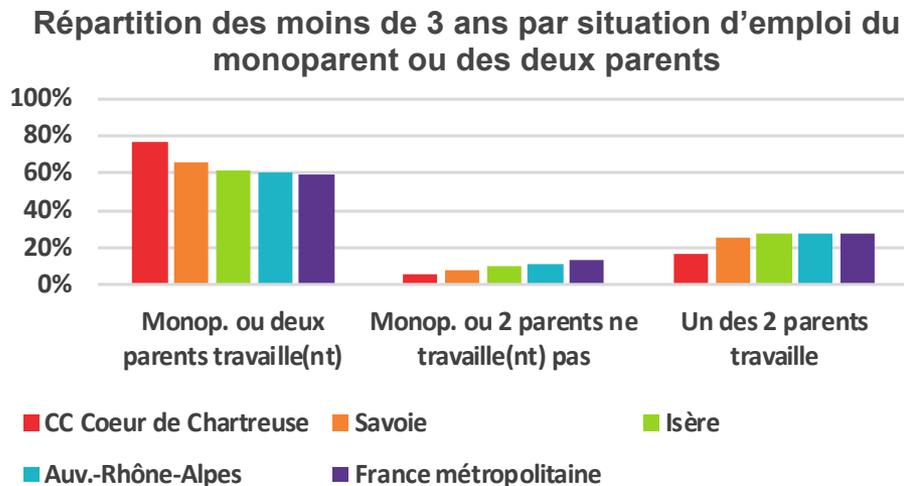
* Il existe 2 sources de mesure du chômage :

- L'enquête « emploi » de l'INSEE, menée en continu au niveau national
- Le recensement de la population : rapport entre le nombre de chômeurs et la population active (15-64 ans)

La seconde source est mobilisée ici car seule disponible à l'échelle locale.

- **Près de trois quarts des 15-64 ans résidant sur la CCCC sont en emploi (71%).**
- Une part d'actifs en emploi en augmentation depuis 2008 (+2 points).
- **Un taux de chômage inférieur* à la moyenne des autres territoires** (8% contre 9% en Savoie, 11% en Isère et 13% en France métropolitaine).

Situation professionnelle : une majorité de ménages dont les deux parents travaillent

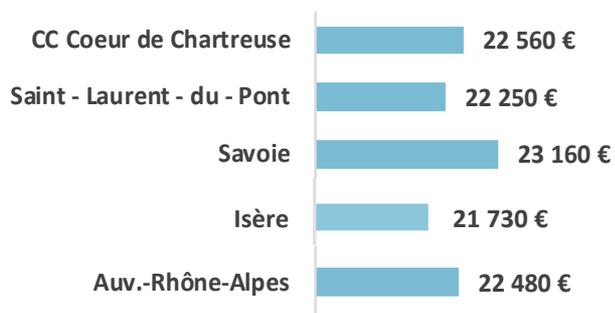


Des ménages en emploi mobiles : une forte part d'actifs qui travaillent en dehors de leur commune de résidence

- **Une forte part de ménages bi-actifs** : en 2018, 77% des enfants de moins de 3 ans ont le ou leurs parent(s) qui travaille(nt), contre seulement 66% en moyenne en Savoie et 62% en Isère.
- Sur la CCCC en 2018, on compte **73% de ménages qui travaillent en dehors de leur commune de résidence** : une part plus élevée que la moyenne de la Savoie (65%) et de l'Isère (67%).
- 85% des actifs en emploi se rendent au travail en voiture (*donnée INSEE 2018*) : une part un peu plus élevée que sur les autres territoires.

Niveau de revenus : Globalement, des ressources dans la moyenne voire un peu plus élevées

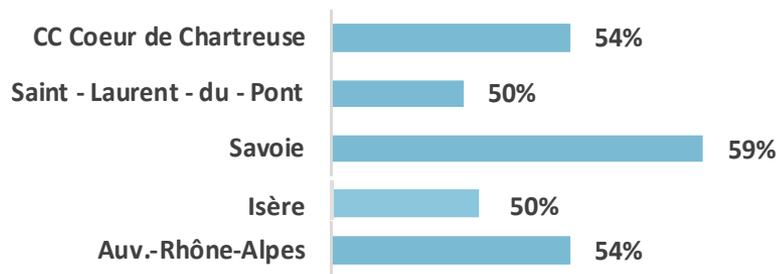
Une situation économique des habitants de la CCCC un peu plus favorable qu'ailleurs



Source : FiLoSoFi 2018

- Un **revenu médian** de 22 560 € : un montant dans la moyenne de la Savoie et régionale et supérieur à la moyenne de l'Isère.

Le revenu médian correspond au montant qui divise une population en deux groupes égaux, la moitié ayant un revenu supérieur et l'autre moitié ayant un revenu inférieur



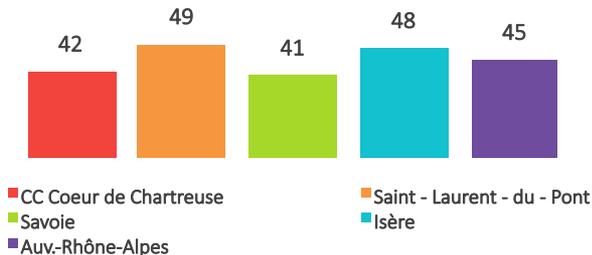
Source : DGFIP 2019

- Une **part de foyers fiscaux imposés** légèrement moins élevée sur la CCCC que la moyenne savoyarde et dans la moyenne régionale.

Une part moins élevée sur la commune de Saint Laurent du Pont par rapport à la moyenne intercommunale (-4 points de foyers fiscaux imposés).

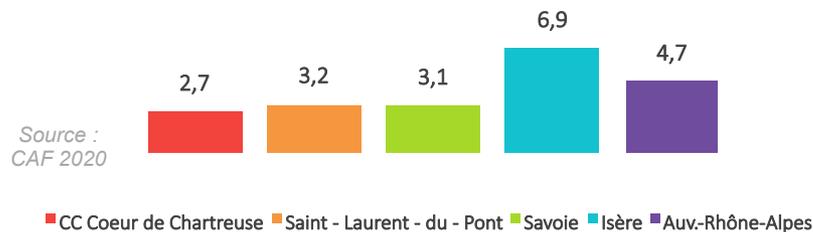
Allocataires CAF : une proportion dans la moyenne, moins de foyers allocataires RSA

Nombre de foyers allocataires CAF pour 100 ménages en 2020



Source : CAF 2020

Nombre de foyers allocataires CAF au RSA pour 100 ménages en 2020

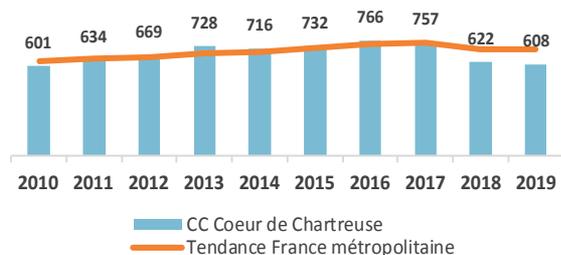


Source : CAF 2020

Un peu moins de ménages très précaires qu'ailleurs avec une baisse des allocataires RSA et à bas revenus

- Une proportion de foyers allocataires dans la moyenne de la Savoie et inférieure à celle de l'Isère (42 pour 100 ménages) : un nombre en légère hausse sur l'intercommunalité entre 2016 et 2020 (+5%).
- Moins d'allocataires au RSA (2,7 pour 100 ménages contre 3,1 en Savoie et 6,9 en Isère).

Evolution des foyers CAF à bas revenu



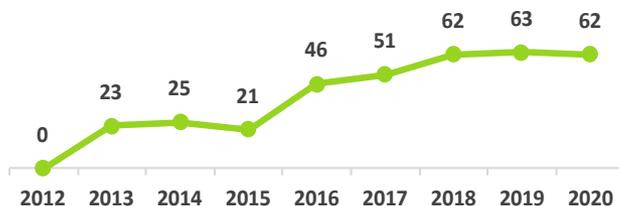
Source : CAF 2010-2019

- Après une tendance à la hausse, une baisse des foyers allocataires à bas revenu en 2018 et 2019 (pas de données pour 2020).

Allocataires CAF : Un nombre de bénéficiaires AEEH et AAH plus élevé qu'ailleurs

Une vigilance à avoir sur les personnes en situation de handicap avec un nombre de bénéficiaires de l'AEEH et de l'AAH en augmentation

Evolution des bénéficiaires de l'AEEH entre 2012 et 2020



Source : CAF 2020

→ On compte **17,1 bénéficiaires de l'AEEH pour 1000 moins de 20 ans en 2020**

- Une part en augmentation (multipliée par 3 en 7 ans).

Evolution des bénéficiaires de l'AAH entre 2012 et 2020



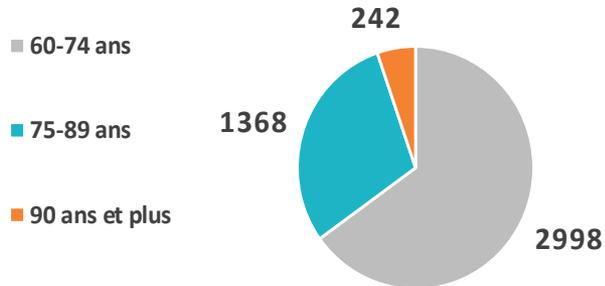
Source : CAF 2020

→ **12,7% d'allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH en 2020 (385)**

- Une part plus élevée qu'ailleurs et en augmentation (+29% entre 2012 et 2020)

Vieillesse : plus d'un quart des habitants ont plus de 60 ans

Répartition des 60 ans et plus par tranche d'âge en 2018



Source : INSEE 2018

Évolution des 75 ans et plus entre 2008 et 2018

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
CC Coeur de Chartreuse	1 517	1 491	1 610	+6%
Saint - Laurent - du - Pont	569	498	502	-12%
Savoie	34 754	38 786	42 080	+21%
Isère	87 562	99 260	107 794	+23%
Auv.-Rhône-Alpes	640 911	706 843	748 849	+17%

Source : INSEE 2008-2018

Le recensement prend en compte les personnes résidant en EHPAD : de nombreuses structures présentes sur la CCCC.

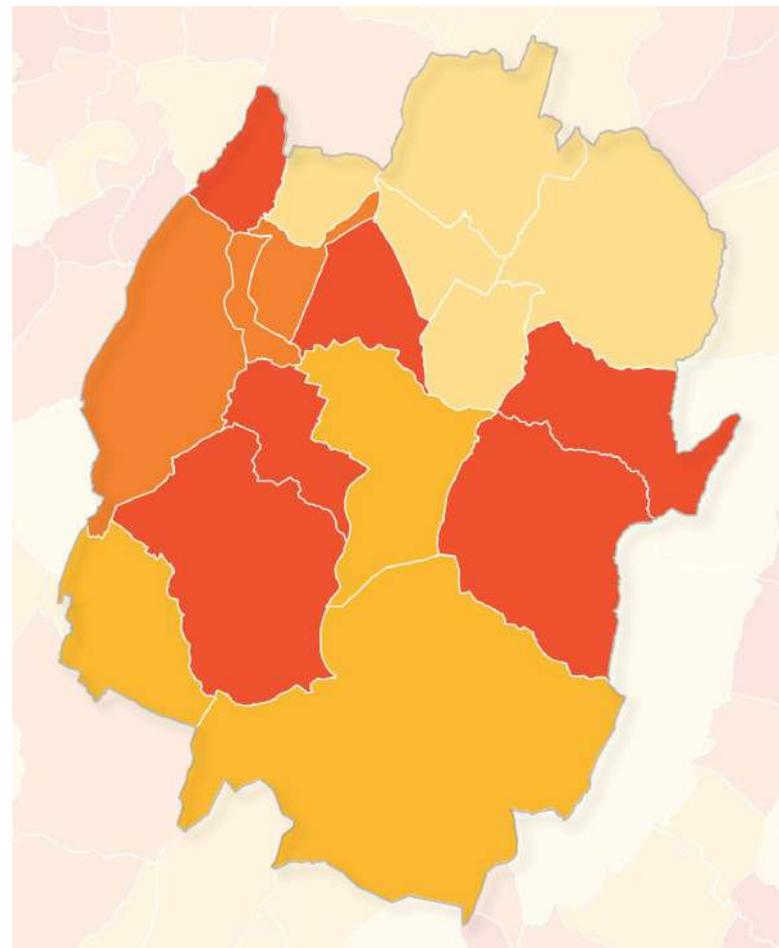
Une tendance au vieillissement de la population, comme sur les territoires environnants

→ En 2018, les 60-74 ans représentent 18% de la population de la CCCC et les 75 ans et plus 9% : **des parts comparables aux autres territoires.**

- **La part des 75 ans et plus tend à augmenter** sur la CCCC entre 2008 et 2018 (+6%), comme sur les autres territoires : une tendance inverse sur la commune de Saint Laurent du Pont (-12%).
- **42% des personnes âgées de 80 ans et plus vivent seules** : un isolement comparable aux autres territoires mais en augmentation (+53% entre 2008 et 2018 contre +35% en Savoie et +29% en Isère).

Viellissement : une surreprésentation des 75 ans et plus sur les hauteurs

- **9% de personnes 75 ans et plus en moyenne** sur la communauté de communes.
- **Des écarts au sein du territoire** avec des parts plus élevées dans les petites communes qui attirent des retraités, et les grandes communes bien desservies.



Part des 75 ans et plus au sein de la population



Source : INSEE 2018

Une démographie globalement dynamique marquée par l'accueil de nouveaux habitants, un profil particulièrement familial avec une part élevée de 6-17 ans

- **Une augmentation de la population de la Communauté de communes** (+3,3% de 2010 à 2018) : une tendance qui s'explique principalement par l'installation de ménages extérieurs à la CCCC.
- **Des écarts démographiques importants entre communes** : Saint Laurent du Pont concentre près d'un quart des habitants. Les plus petites communes sont aussi celles qui ont connu les hausses de population les plus importantes, en lien avec l'accueil de nouveaux résidents.
- **39% des ménages de la CCCC sont des familles avec enfant(s)** : un profil plus familial qu'ailleurs.
- Si la part d'enfants de moins de 3 ans a tendance à diminuer depuis 2008, on observe toutefois **une reprise de la hausse des naissances en 2020 (+21%)**. **Des besoins de modes de garde à anticiper** avec une part de bénéficiaires de la PAJE en augmentation.
- **Un poids des 6-17 ans plus élevé qu'ailleurs** et en constante augmentation, en particulier chez les 11-14 ans (+19% de 2008 à 2018). À l'inverse, **une part de jeunes adultes en baisse et inférieure aux autres territoires** (4,8% de 18-24 ans contre 7,1% en Savoie et 8,6 en Isère).

Une situation socioprofessionnelle des habitants de la CCCC un peu plus favorable qu'ailleurs avec une forte part d'emploi

- **Une forte part des 15-64 ans résidant sur la CCCC travaillent** : une part d'emploi un peu plus élevée qu'ailleurs et en augmentation.
- **Des actifs particulièrement mobiles** : plus de 7 actifs sur 10 travaillent en dehors de leur commune de résidence. On relève également **une forte part de ménages bi-actifs** (77% contre 66% en moyenne en Savoie et 62% en Isère).
- **Un niveau de ressources légèrement plus élevé que la moyenne** avec un revenu médian dans la moyenne régionale et supérieure à la moyenne nationale. Le nombre d'allocataires au RSA est inférieur aux autres territoires.

Des besoins croissants sur l'accompagnement du handicap et du vieillissement

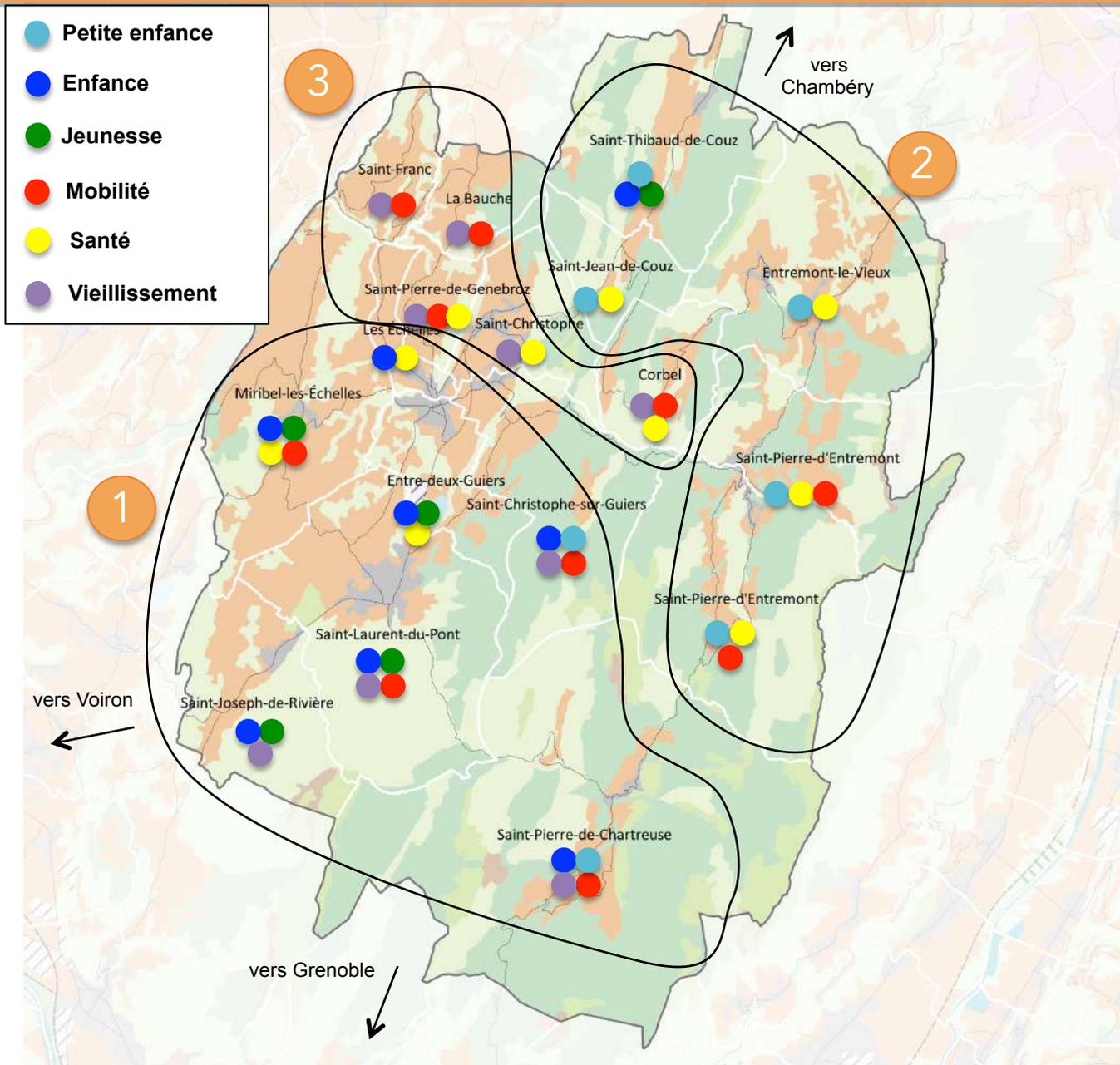
- **De plus en plus de personnes en situation de handicap sur la CCCC** (enfants et adultes) : un nombre de bénéficiaires de l'AEEH et de l'AAH élevé et en augmentation.
- **Une population qui vieillit** : (+6% de 75 ans et plus entre 2008 et 2018) : une tendance qu'on retrouve sur les autres territoires.
- **Un isolement croissant des personnes âgées** avec une forte hausse de la part des 80 ans et plus vivant seuls en 10 ans (+53% contre +33% en Savoie et +29% en Isère).



LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES
SELON LES ÉLUS DES COMMUNES

LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES SELON LES ÉLUS DES COMMUNES

Cartographie des thématiques prioritaires d'après les élus



Source :
Identification des besoins prioritaires réalisée à l'occasion des entretiens avec les maires et adjoints des communes

Toutes les communes ont été entretenues.

Des dynamiques territoriales différentes au sein de la CCCC

- **La Communauté de communes Cœur de Chartreuse est une jeune intercommunalité issue de 3 anciennes communautés de communes** : on observe encore des identités territoriales différentes en lien avec cette histoire et , en particulier pour l'ancienne CC de la Vallée des Entremonts.
- **Des spécificités territoriales qui s'expliquent également par le chevauchement de 2 départements**, avec 10 communes sur 17 en Savoie mais une majorité de la population située en Isère (près des deux tiers).
- **La CCCC semble bien constituée sur certains thématiques** (comme la petite enfance, structurée à l'échelle communautaire) **et moins structurée sur d'autres** (comme l'enfance – jeunesse, avec des porteurs d'offre à l'échelle communale ou intercommunale selon les découpages des anciennes collectivités).



« Il y a encore des modes de vie haut du massif versus bas du massif. C'est lié à l'histoire des territoires et aux écarts de densité de population. Il y a encore un sentiment d'appartenir aux Entremonts plutôt qu'à la CCCC. Il faut du temps pour que les habitants sachent qu'ils peuvent aller ailleurs pour répondre à leurs besoins. » (commune)



« La Communauté de communes se situe sur 2 départements. Ça crée des problèmes de lisibilité pour les acteurs locaux et encore plus pour les habitants : c'est compliqué de s'y retrouver. Les deux départements ont des logiques institutionnelles différentes. Ça rajoute de la complexité. » (collectivité)

La santé, thématique transversale

→ **La quasi totalité des communes ont évoqué des difficultés d'accès aux professionnels de santé :**

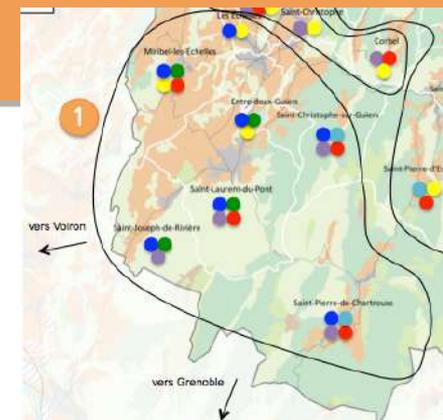
- Une pénurie de spécialistes mais aussi de médecins : une problématique qu'on retrouve sur l'ensemble du territoire national dans les zones rurales en lien avec le départ à la retraite des professionnels
- Les communes de la CCCC cherchent à valoriser leur territoire auprès des professionnels médicaux et paramédicaux



« Il y a une grosse problématique sur la santé à l'échelle de l'ensemble de la CCCC. Nos médecins vont s'en aller en retraite et nous risquons d'être un désert médical. Beaucoup d'habitants s'en inquiètent. Il faut souligner l'attractivité du territoire pour les jeunes médecins. »

1

Un groupe constitué des communes les plus peuplées de la CCCC, majoritairement situées au Sud-ouest du territoire : Saint Laurent du Pont, Saint Pierre de Chartreuse, Entre-deux-Guiers, Saint Christophe sur Guiers, les Échelles, Miribel-les-Échelles, Saint Joseph de Rivière



- **L'enfance et la jeunesse sont les domaines dans lesquels les besoins sont les plus importants** : l'attractivité de ces communes auprès des familles avec enfant(s) est le premier enjeu.
- **L'offre de garde est structurante pour l'organisation des familles sur le territoire** : des **effets sur les effectifs dans les écoles** avec un risque de fermeture de classes sur certaines communes.
- Si une **offre en accueil de loisirs** existe déjà à destination de ces publics, un **besoin de la pérenniser / développer** : le manque de places et de locaux dédiés pour l'ALSH intercommunal préoccupe les familles et peut les conduire à choisir un ALSH en dehors du territoire.
- En complément de l'offre de loisirs à destination des **jeunes**, une volonté des élus de **travailler davantage leur intégration sociale et citoyenne**.



« Les familles sont perdues car le lieu d'accueil change sans cesse. Elles ont trouvé d'autres modes de garde autour de notre territoire pour y pallier : à Saint Etienne de Crossey, Cognin... Ça nous inquiète car quand les enfants sont acceptés à l'extérieur de la CCCC, elles payent beaucoup plus cher. »



« On cherche à améliorer le dialogue avec les jeunes pour qu'il y ait moins d'incivilités. Nous manquons de moyens supplémentaires pour les encadrer, quand il y a des problématiques plus lourdes à prendre en charge. On ressent des crispations avec les ados de 12-17 ans : les contacts sont parfois compliqués avec les élus. »

Thématiques prioritaires : enfance et jeunesse

→ Des besoins sur la petite enfance sont aussi évoqués par certaines communes :

- Si l'offre de garde est globalement considérée comme suffisante, les communes relèvent **des difficultés d'adaptation aux horaires des parents** qui travaillent loin de leur domicile ou en horaires de travail atypiques : une demande croissante des familles d'étendre les horaires en périscolaire notamment.



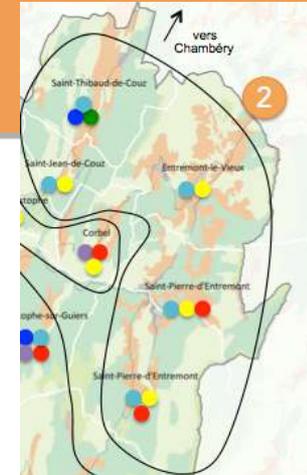
« De plus en plus de parents ont des problèmes de garde. La garderie de l'école ferme à 18h. Les parents travaillent à Grenoble, Chambéry et le trajet de retour prend du temps. »

→ Des besoins relatifs à la mobilité et à la santé viennent en dernier :

- Si ces communes sont les mieux dotées en services de santé, on retrouve les **difficultés d'accès aux spécialistes** précédemment évoquées.
- Des **problématiques liées à la mobilité** également présentes, en lien avec les caractéristiques du territoire : des difficultés de déplacement pour les **personnes non véhiculées** (personnes âgées, jeunes, familles précaires)...

2

Un groupe constitué de communes situées au Nord et à l'Est du territoire, autour de la Vallée des Entremonts qui constitue un bassin de vie intermédiaire : Saint Pierre d'Entremont Isère, Saint Pierre d'Entremont Savoie, Entremont le Vieux, Saint Jean de Couz, Saint Thibaud de Couz



→ **La petite enfance est le domaine dans lequel les besoins sont les plus importants :**

- L'offre de garde proposée sur les communes est majoritairement de l'accueil individuel, avec un nombre d'assistantes maternelles agréées en baisse : une **offre jugée insuffisante pour répondre aux besoins des familles**
- Un besoin de plus en plus prioritaire du fait de l'**installation de familles avec enfant(s)** sur les communes qui sont **en demande d'un mode de garde collectif**
- **Des communes qui, accompagnées par la CCCC, cherchent des solutions pour pallier ce besoin** avec un projet de micro-crèche ou de MAM mutualisée à l'échelle de la Vallée des Entremonts mais des difficultés à trouver un lieu d'accueil



« On n'a pas d'offre de garde petite enfance structurée sur la commune. Les parents travaillent en majorité sur Chambéry ou aux Echelles et vers Cognin et déposent souvent leurs enfants là-bas. Les grands-parents font également souvent le relai. »



« Notre enjeu c'est d'avoir plus d'AM agréées et surtout de communiquer auprès des habitants là-dessus pour qu'ils ne mettent pas leurs enfants ailleurs. Il faut que les familles, et notamment les nouveaux arrivants sachent vers qui se tourner »

Thématiques prioritaires : petite enfance et santé

→ Des besoins également identifiés sur la santé : un accès difficile aux médecins généralistes et aux spécialistes

- Des besoins d'abord liées à l'**absence de médecin sur la vallée des Entremonts** et à l'isolement géographique de ces communes pour les médecins qui rendent complexes les visites à domicile
- Les habitants sont contraints de se déplacer jusqu'à Saint Pierre de Chartreuse et St Laurent du Pont, les Echelles ou Entre-deux-Guiers : des **difficultés pour les habitants non véhiculés, et en particulier les personnes âgées**
- Des **besoins spécifiques également repérés chez les enfants pour accéder à un orthophoniste**, contraints de se rendre en taxi sur une autre commune



« Il n'y a plus de médecin aux alentours. Celui de Saint Pierre d'Entremont est parti à la retraite, il n'y en a plus qu'un aux Echelles. Et les médecins ne viennent plus à domicile : aucun ne veut monter dans la vallée des Entremonts. Donc on se déplace à Chambéry ou on appelle les pompiers. »



« La moitié des enfants de l'école vont chez orthophoniste. Ils y vont en taxi, ce qui engendre un cout financier et pour les enfants qui manquent l'école et sont fatigués. On a essayé de voir si un orthophoniste pourrait venir s'installer sur la vallée. Mais la demande est déjà assez forte en bas : ils ne veulent pas venir en haut du massif. »



3

Un groupe constitué des communes les moins peuplées de la CCCC, situées sur les hauteurs au Nord ouest du territoire : Saint Franc, la Bauche, Saint Pierre de Genebroz, Saint Christophe la Grotte et Corbel

- **Le vieillissement de la population constitue le domaine dans lequel les besoins sont les plus importants :**
- Une **part de personnes âgées dans la population plus élevée qu'ailleurs** du fait du vieillissement des habitants mais aussi de part l'installation de retraités sur les communes, notamment Corbel et la Bauche privilégiées pour leur cadre de vie
 - Un phénomène de vieillissement qui pose des **problématiques de logement** : des communes en recherche de solution pour conserver leur attractivité (projets de maisons intergénérationnelles avec appartements adaptés à des seniors)
 - Des problèmes d'**isolement des personnes âgées** accentués par les difficultés de déplacement, notamment l'hiver : malgré des activités seniors parfois proposées par les communes ou des clubs et associations, des difficultés à repérer les personnes isolées



« On est un petit village, avec une moyenne d'âge assez élevée. Beaucoup de gens s'y installent quand ils arrivent à la retraite. Ça crée des problèmes d'isolement : les gens sont coincés quand ils ne conduisent plus. »



« On a une population vieillissante. L'enjeu est de maintenir les anciens sur place, à domicile. Ils partent souvent en maison de retraite dans la vallée. On réfléchit à un projet de maison intergénérationnelle avec des appartements adaptés pour des seniors souhaitant rester sur la commune. »

Thématiques prioritaires : vieillissement et mobilité

- **Des besoins également importants sur la mobilité et les déplacements** : des communes relativement isolées et étendues sur plusieurs hameaux :
- **Pas d'autres alternative que la voiture individuelle** pour les déplacements du fait de cette situation géographique
 - **Des tentatives des communes pour développer le covoiturage ou le vélo électrique** qui rencontrent peu de succès
 - **Un souhait émanant des communes de mettre en place un transport en commun en semaine** sur les horaires d'école et de travail afin de réduire le flux de voiture et les nuisances générées (pollution, bruit)



« On n'a pas de commerces sur la commune, on est loin de tout. La voiture est obligatoire. Le problème de la mobilité se pose pour tous les âges : on ne peut rien faire sur place. Par exemple c'est très compliqué pour les ados s'ils n'ont pas de moyen de locomotion. »

- **Des problématiques d'accès à la santé sont enfin identifiées** :
- Avec l'absence de médecins généralistes et de spécialistes à proximité de ces communes, les habitants sont contraints de se déplacer jusqu'à Chambéry

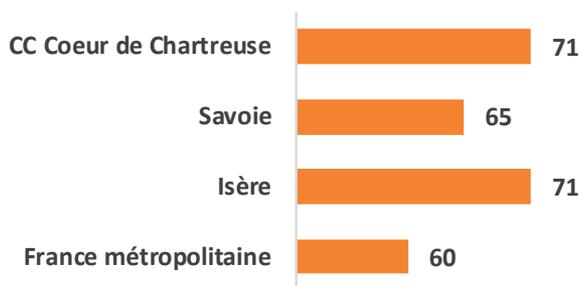
An aerial photograph of a large, diverse crowd of people, including men, women, and children, looking upwards. The image is partially obscured by a teal overlay on the right side.

ANALYSE DÉTAILLÉE DES BESOINS PRIORITAIRES

**Petite enfance, Démarche handicap,
enfance, jeunesse et parentalité**

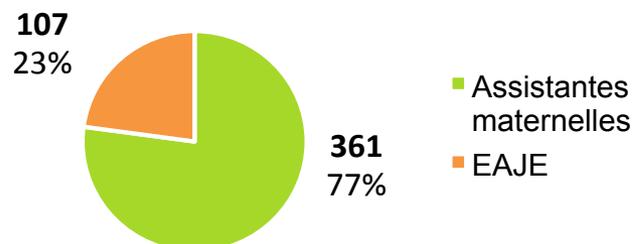
Un niveau de couverture globale élevé

Nombre total de places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2019



Source : CAF 2019

Places d'accueil du jeune enfant par type en 2021



Source : CCCC

Répartition des places d'accueil par type issue des données PMI 2021.

→ Un total de 71 places pour 100 enfants de moins de 3 ans

- Un taux de couverture (accueil collectif et individuel) dans la moyenne de l'Isère, supérieur à la moyenne de la Savoie (65) et bien supérieur à la moyenne nationale (60).

→ **Une offre d'accueil majoritairement individuelle** : parmi les 468 places sur le territoire, plus de trois quarts sont portées par des assistantes maternelles (361 places) contre moins d'un quart d'offre collective (107 places).

Accueil individuel : une couverture importante en complément des structures collectives

→ Une offre importante d'accueil portée par les assistantes maternelles, malgré une diminution :

- **52 places en accueil individuel pour 100 enfants de moins de 3 ans** sur le territoire : un taux de couverture en accueil individuel bien plus élevé que la moyenne nationale (33).
- Des situations de **sous-emploi des assistantes maternelles**, notamment à **Saint Laurent du Pont** (moyenne de 72 heures par enfant contre 86 sur la CCCC)
- **96 assistantes maternelles agréées** en activité en 2021, un nombre en baisse.



« Les départs à la retraite des assistantes maternelles agréées ne sont pas compensés par de nouvelles arrivées. Ça risque d'être problématique sur les zones du territoire moins couvertes en modes de garde collectif. »

→ Un développement récent des Maisons d'Assistants Maternelles : 6 MAM sur le territoire en 2020

- MAM La Farandole des Tototes à Saint Laurent du Pont, ouverte en 2009 (20 places)
- MAM La Crapatouille à Entre deux Guiers, ouverte en 2011 (12 places)
- MAM Les P'tits Lapins aux Echelles, ouverte en 2012 (8 places)
- MAM Les p'tites Fripouilles à Entre deux Guiers, ouverte en 2015 (8 places)
- MAM La Cabane des Z'oiseaux à Saint Thibaud de Couz, ouverte en 2015 (12 places)
- MAM Les Min'Hiboux à Miribel les Echelles, ouverte en 2018 (9 places)

- **Une couverture territoriale importante du Relais Petite Enfance grâce à un fonctionnement en itinérance.**
- **Un service organisé en 3 espaces co-financés** par la CCCC, la CAF, la MSA et les Départements :
 - **RPE « les Oursons de Chartreuse » et « Ma Chouette Nounou »** : pour les habitants d'Entremont-le-Vieux, La Bauche, St-Christophe la Grotte, St-Franc, St-Pierre de Genebroz, St-Thibaud et St-Jean de Couz, St-Pierre d'Entremont (38 et 73) et Corbel
 - **RPE « À Petits Pas »** : pour les habitants d'Entre-deux-Guiers, Les Echelles, Miribel-les-Echelles, Saint-Christophe sur Guiers, Saint-Joseph de Rivière, Saint-Laurent du Pont et Saint-Pierre de Chartreuse
- **Des lieux qui répondent à un besoin d'information des parents, des assistantes maternelles et professionnels à domicile, de professionnalisation, de sociabilisation des enfants :**
 - Des permanences à destination des familles sur toutes les communes de la CCCC et des ateliers d'éveil itinérants.
 - Des temps collectifs réguliers à destination des professionnels de la petite enfance.



« Le territoire de la CCCC est plutôt bien couvert en Relais Petite Enfance. Les différents espaces sont assez actifs. Ça permet de créer une dynamique pour éviter l'isolement des assistantes maternelles. » (Collectivité)

Une diversité de structures collectives mais une répartition territoriale inégale

→ **Présence de 5 structures collectives sur la CCCC :**

3 crèches associatives :

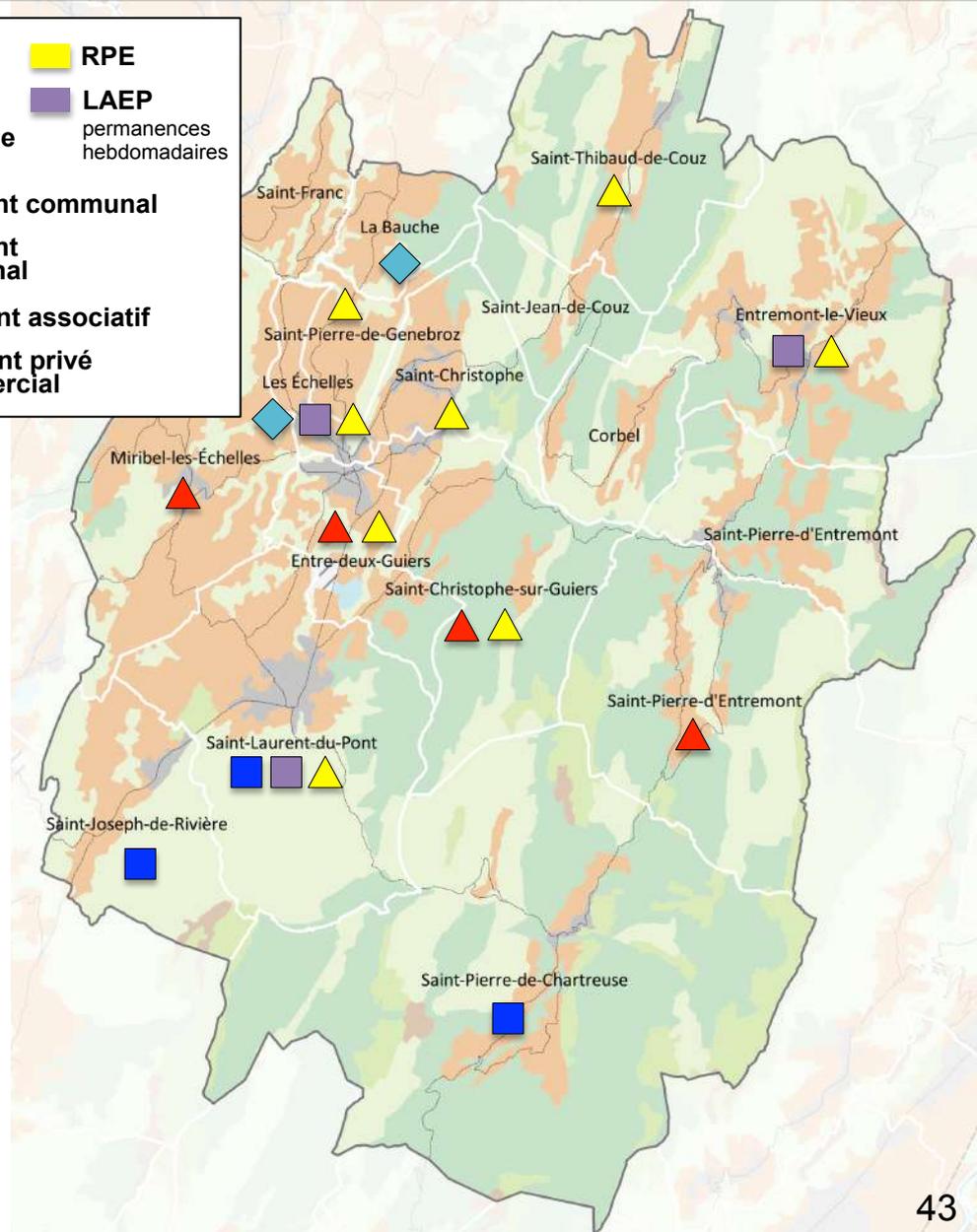
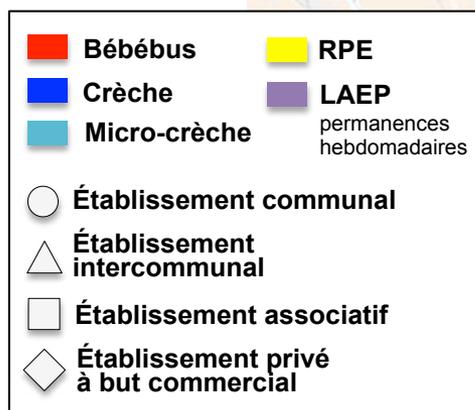
- Les Titounets de Chartreuse (27 places)
- Les Petits Chartreux (20 places)
- Fées et lutins (20 places)

2 micro-crèches privées :

- Bottines & Bottillons (14 places)
- Petits oiseaux Petits nids (12 places)

→ **Le Bébébus (halte-garderie en itinérance)** pour répondre aux besoins ponctuels des familles : géré par la CCCC, implanté suivant les demandes des communes (moyenne de 13 places).

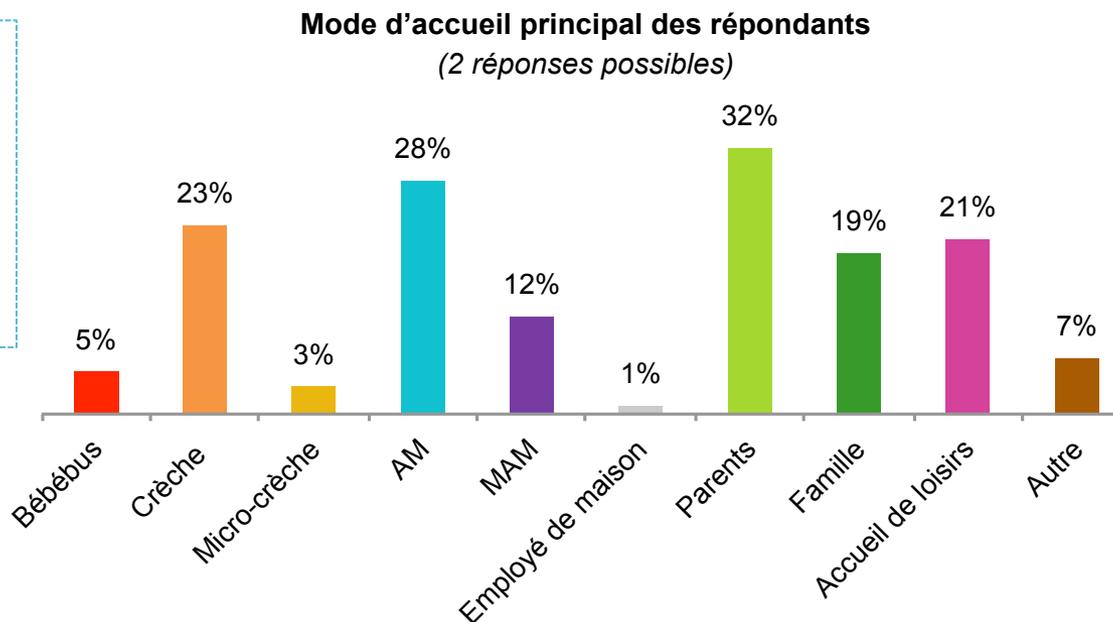
→ On constate toutefois **un manque de modes d'accueil collectifs au Nord-est du territoire sur la vallée des Entremonts.**



Modes de garde des familles : l'accueil individuel est majoritaire



Les résultats suivants sont à considérer avec précaution. Ils ne prétendent pas à la représentativité.

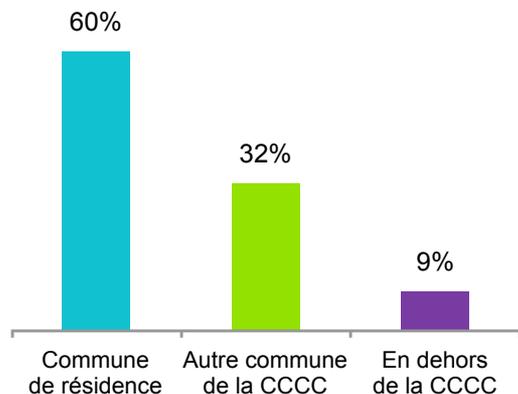


302 parents d'enfant(s) de 0-6 ans ont répondu à l'enquête

- Parmi eux, **4 familles sur 10 ont recours à une assistante maternelle** pour garder leur enfant (12% par une assistante maternelle indépendante et 12% par une MAM).
- **L'accueil collectif est privilégié par 30% des familles** (crèches, micro-crèches, Bébébus).
- Une forte part de familles qui gardent au moins ponctuellement leur enfant eux-mêmes (32%) ou en s'appuyant sur leur famille et leurs proches (19%).

Des parents globalement satisfaits de leur mode d'accueil sur la communauté de communes

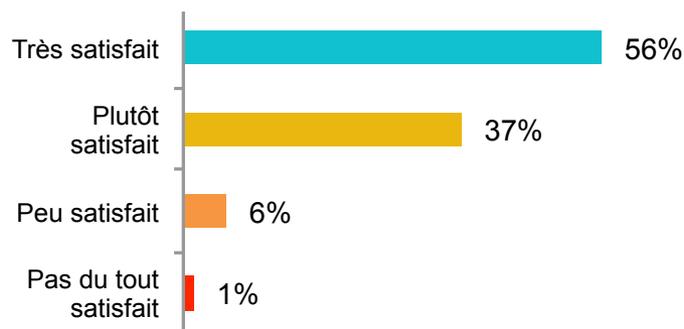
Localisation du mode d'accueil des parents interrogés :



→ La majorité des modes d'accueil des parents interrogés sont situés sur la CCCC : 92% dont 60% sur la commune de résidence.

- La première raison du choix d'un mode d'accueil en dehors de la CCCC est la localisation sur le trajet domicile travail (59%) et l'adaptation des horaires aux besoins de la famille (30%).
- Les zones privilégiées en dehors du territoire sont l'agglomération de Chambéry (31%) et de Grenoble (27%), devant l'agglomération de Voiron (16%) et l'Avant-Pays savoyard (19%).

Niveau de satisfaction des parents interrogés quant à leur mode d'accueil :

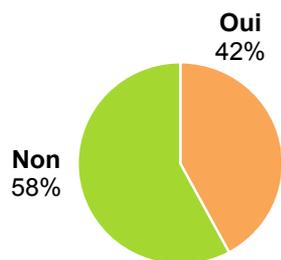


→ La quasi totalité des parents interrogés sont satisfaits de leur mode d'accueil (93% de plutôt et très satisfaits).

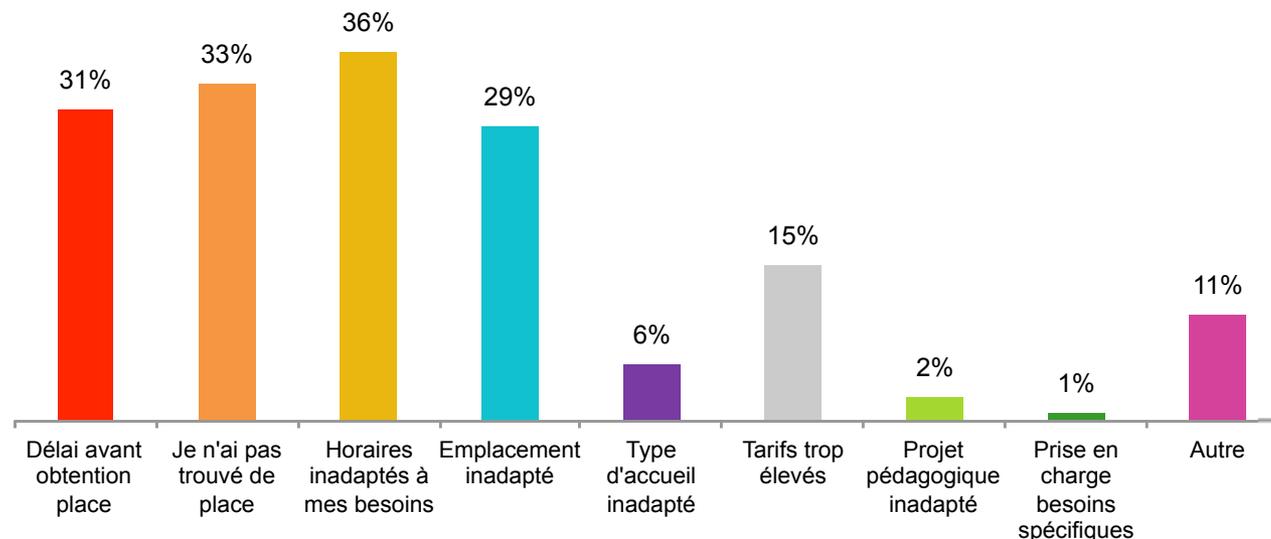
- Les quelques motifs d'insatisfaction évoqués concernent la localisation (50%) et l'inadaptation des horaires (35%).

Des difficultés pour faire garder les enfants liées à un manque de place et aux contraintes horaires des parents

« Avez-vous rencontré des difficultés pour faire accueillir votre enfant ? »



Types de difficultés rencontrées (plusieurs réponses possibles)



- Un peu plus de 4 familles sur 10 déclarent avoir rencontré des difficultés pour trouver un mode de garde (42%).
- Parmi ceux qui évoquent des difficultés, **près de deux tiers indiquent ne pas avoir trouvé de place (33%) ou avoir attendu longtemps (31%)** : un délai d'attente qui s'élève à plus de 6 mois pour plus de la moitié des parents concernés.
 - Les parents évoquent également l'**inadéquation des horaires proposées avec leurs besoins (36%)** : des besoins non couverts essentiellement avant 8h.

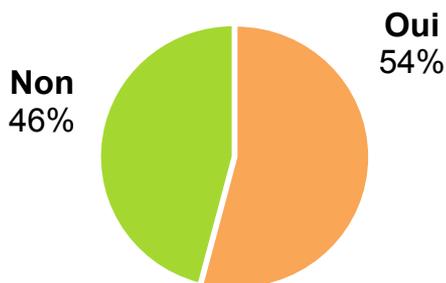
ANALYSE DÉTAILLÉE DES BESOINS PRIORITAIRES : PETITE ENFANCE (0-6 ANS)

Des difficultés pour trouver un mode de garde plus marquées sur la vallée des Entremonts



Résultats suivants à considérer avec précaution étant donné le nombre relativement faible de familles concernées (37).

« Avez-vous rencontré des difficultés pour faire accueillir votre enfant ? »



- Les familles résidant sur les communes des Entremonts déclarent avoir eu davantage de difficultés pour faire accueillir leur enfant : 54% ont rencontré des difficultés contre 41% pour les autres communes de la CCCC.
- Elles évoquent avant tout **une offre trop éloignée de leur domicile ou lieu de travail** (pour 50% d'entre elles contre 25% pour les familles des autres communes).
- Les familles habitant ce secteur ont davantage recours à une assistante maternelle indépendante : c'est le cas pour 49% d'entre elles contre 26% pour les familles des autres communes.

→ **La CCCC est plutôt bien dotée sur l'accompagnement à la parentalité :**

- 2 LAEP financés par le Département Isère, la CAF et la CCCC et portés par des acteurs bien ancrés sur le territoire sur thématique petite enfance, enfance et jeunesse :

LAEP « La P'tite Pause »

- Situé **aux Echelles et à Saint Laurent du Pont**, ouvert 2 matinées par semaine, gestion **CSPG**
- Propose des **animations familles** et des **groupes de parole** réguliers
- Événement « Festy Familles » l'été (animations et présentation d'associations)

LAEP « Entremonts et Mômes »

- Situé à **Entremont le Vieux**, ouvert une matinée par semaine gestion **AADEC**
- Propose des temps d'échange et de rencontre enfants / parents
- Des activités et temps ludiques mis en place, en lien avec l'espace REP « les Oursons de Chartreuse »

→ **Une bonne adéquation avec la demande, un enjeu de maintenir cette qualité de services.**

- Des pistes de développement de la communication sur ces dispositifs pour toucher davantage de familles.

Une niveau de couverture de l'offre petite enfance satisfaisant avec la mise en place de nouveaux services sur le territoire

- **Des besoins de modes de garde à anticiper** avec une reprise de la hausse des naissances en 2020 (+21%) et des ménages en majorité bi-actifs qui ont de plus en plus recours à un mode de garde extérieur (hausse des bénéficiaires de la CMG).
- **L'offre petite enfance est bien structurée à l'échelle du territoire : une compétence dont la CCCC a su se saisir** avec la mise en place de services itinérants (Bébébus, RPE) et de 2 LAEP qui fonctionnent bien, le soutien financier aux 3 crèches associatives, l'accompagnement des MAM et la démarche handicap.
- **Un taux de couverture globale plus élevé qu'ailleurs** avec 71 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (+6 points par rapport à la moyenne savoyarde et +11 points par rapport à la moyenne nationale) : **un enjeu de poursuivre l'existant.**
- **Une offre plutôt bien adaptée aux besoins des familles** : moins de la moitié des parents d'enfant(s) de 0-6 ans déclarent avoir rencontré des difficultés pour trouver un mode de garde (42%) et la quasi totalité en sont satisfaits (93%).

Des points qui restent à travailler : des enjeux autour de la répartition territoriale et l'équilibre accueil collectif / individuel

- **Un enjeu d'équilibre territorial de l'offre avec des besoins d'offre de garde insuffisamment couverts sur la vallée des Entremonts** : 54% des familles y résidant rencontrent des difficultés pour trouver un mode de garde, en lien avec les contraintes de mobilité sur ce secteur, notamment l'hiver.
- L'offre actuelle est essentiellement individuelle (à 77%) : **un développement des accueils collectifs est à envisager** pour répondre au souhait des familles et anticiper les départs à la retraite d'assistantes maternelles.
- **Face à ce double enjeu, un besoin de poursuivre le travail de coordination porté depuis des années à l'échelle intercommunale** : un travail en transversalité, via notamment la création fin 2020 de la commission d'attribution des places, à poursuivre.

Pistes de travail

Travailler l'optimisation de la fréquentation des EAJE (en termes de places, taux d'occupation, calendriers,...) : relève de la dynamique des gestionnaires d'établissements, en lien avec la CAF

Travailler à la création de places d'accueil du jeune enfant, notamment sur les secteurs moins pourvus

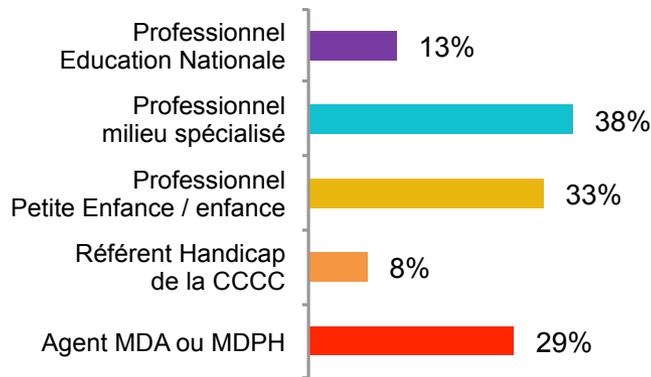
Poursuivre la communication sur l'offre de garde existante et les services petite enfance auprès des habitants et des élus (RPE, outils de communication...)

La Démarche handicap portée par la CCCC :

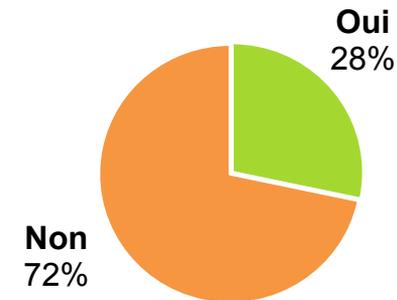
- Un dispositif sur l'**accueil des enfants de 0 - 6 ans à besoins spécifiques ou en situation de handicap en milieu ordinaire** mis en place en 2017.
 - Une démarche qui s'inscrit dans un **contexte national** avec la réforme NORMA entrée en vigueur en 2021 qui élargit les conditions d'accueil et d'inclusion de tous les enfants.

- **Une démarche qui s'adresse à la fois aux familles concernées et aux professionnels de l'accueil via des dispositifs variés :**
 - **Mise en place d'un référent handicap** co-financé par les CAF, facilitateur du parcours des familles et renfort d'équipe dans les structures d'accueil de la petite enfance et parentalité (EAJE, LAEP, Ateliers d'éveil des RPE) .
 - **Constitution de lieux d'échange :**
 - Groupe réseau handicap - inclusion : instance collective qui assure une veille sur les besoins et l'animation des outils liés à la démarche
 - Groupe « partage d'expériences » sur des thématiques annuelles
 - **Développement d'actions et d'outils :**
Exemples : actions de sensibilisation (spectacles), formations sur les compétences psychosociales et l'autisme, tables rondes et conférences dans le cadre des Semaine de la Parentalité, création de malles pédagogiques proposant des jeux sensoriels, constitution et diffusion d'un livret-outil "parents : experts de votre enfant", création d'un concept de répit, d'outils passerelles...

« Avez -vous été accueilli par des professionnels du Handicap sur le territoire ? » (Plusieurs réponses possibles)



« Avez-vous connaissance de la « Démarche Handicap » pilotée par la CCCC ? »

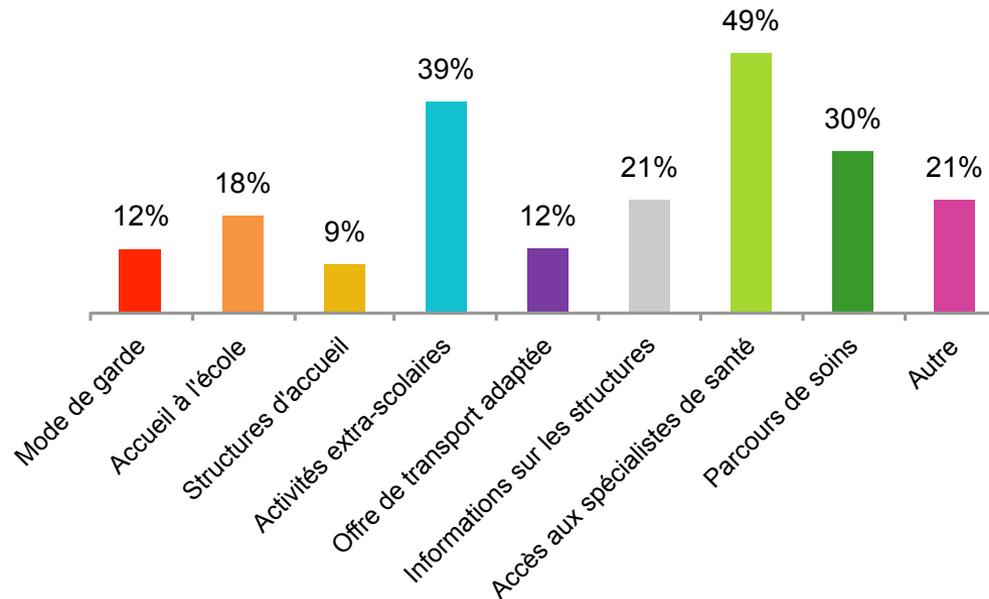


Résultats à considérer avec précaution étant donné le nombre relativement faible de répondants.

43 parents d'enfant(s) à besoins spécifiques ou en situation de handicap ont répondu à l'enquête

- **Les familles** concernées **ont majoritairement été accueillies par des professionnels milieu spécialisé** (38% des répondants) **ou de la petite enfance et l'enfance** (33%), devant les agents MDA / MDPH (29%).
- **28% des répondants connaissent la démarche handicap portée par la CCCC.**
 - 13 familles ont participé à des actions liées à la démarche (4 dans le cadre des Semaines de la Parentalité, 3 sur les malles pédagogiques, 3 sur le livret outil, 2 aux actions de sensibilisation et 1 aux formations). Peu ont participé aux lieux d'échange (3 familles).

« Rencontrez-vous des difficultés dans le parcours de votre enfant au quotidien ? » (Plusieurs réponses possibles)



- Interrogés sur leurs difficultés, les parents d'enfant en situation de handicap évoquent d'abord la santé et notamment l'accès aux spécialistes (49% des répondants) et la continuité du parcours de soins (30%) : près de 4 répondants sur 10 souhaitent être davantage accompagnés sur ce point par la mise en lien avec un interlocuteur spécialisé (36%).
- Ces familles témoignent également de difficultés dans la recherche d'activités extra-scolaires adaptées à leur enfant (39%).

La Démarche handicap, une initiative sur l'inclusion ambitieuse portée par la CCCC qui répond bien aux besoins du territoire

- **Une dynamique** sur l'accueil des enfants de 0 - 6 ans à besoins spécifiques ou en situation de handicap en milieu ordinaire **initiée par la CCCC pour porter la Démarche handicap** ancrée sur son champ de compétence petite enfance.
- Depuis 2017, la Démarche handicap a permis la **sensibilisation et la mise en lien des professionnels de l'accueil** sur l'inclusion ainsi que l'**accompagnement des familles** via le référent et la participation aux différents groupes et actions.



« La Démarche handicap portée par la CCCC a créé une dynamique. Un travail de partenariat, de croisement des regards a été fait pour éviter l'isolement des professionnels dans leurs pratiques. » Collectivité



« Les familles concernées par le handicap ont besoin d'écoute. Le groupe réseau remplit bien ce rôle avec les ateliers. Il prend le relai pour que les familles soient suffisamment informées et redirigées vers les établissements adaptés. » Commune

- **La communication autour de la Démarche Handicap auprès des familles peut encore être renforcée** : si 28% des familles avec enfant en situation de handicap interrogées connaissent la démarche, elles sont demandeuses d'un accompagnement supplémentaire sur la santé avec le besoin d'un interlocuteur unique pour favoriser la continuité des parcours de soin ainsi que sur l'accès aux activités de loisirs.

ANALYSE DÉTAILLÉE DES BESOINS PRIORITAIRES : ENFANCE (3-12 ANS)

Une offre en accueil de loisirs inégalement répartie sur le territoire

→ 7 ALSH sur le territoire : le Nord et l'Est sont très peu couverts.

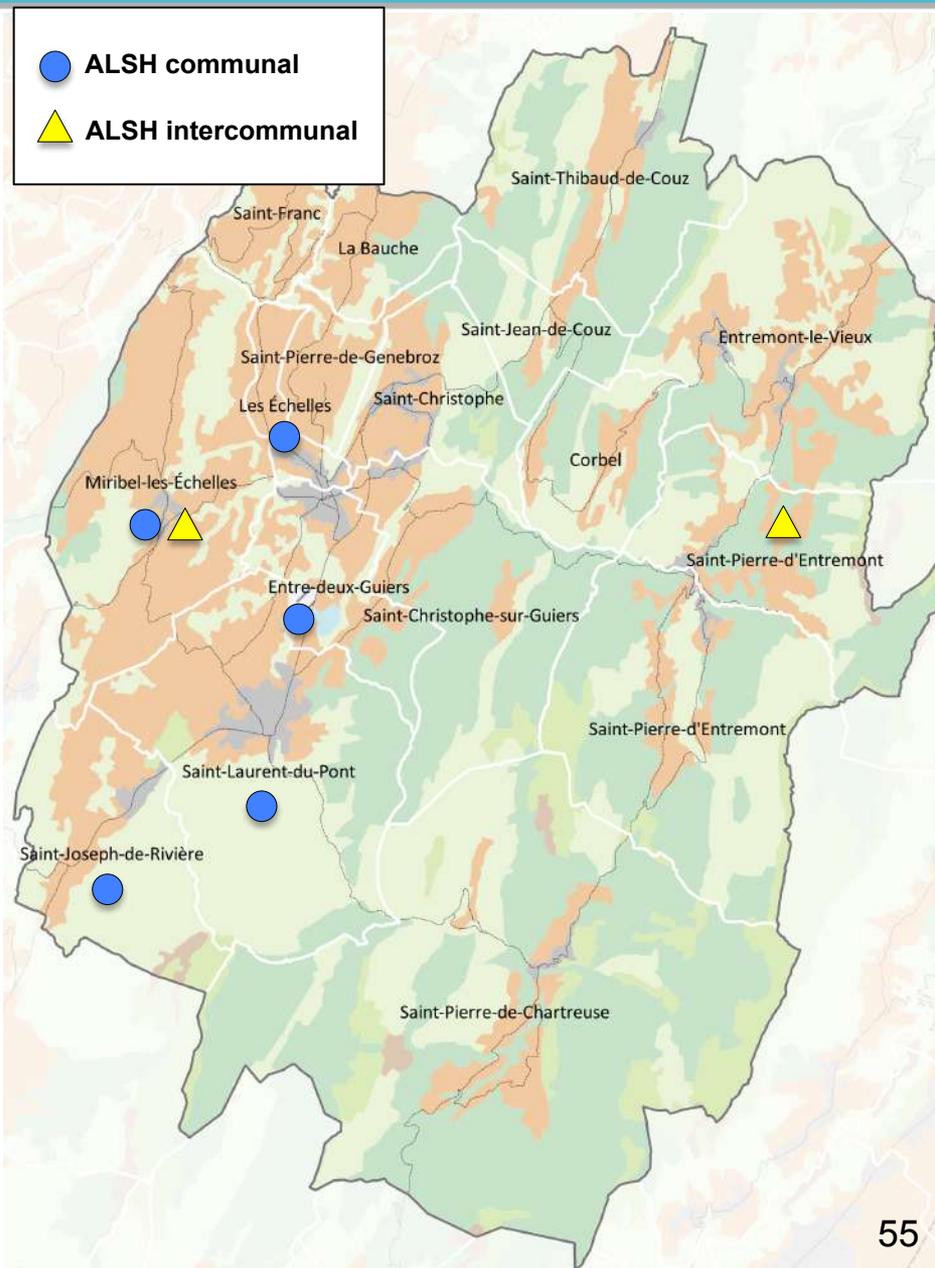
Un total de 36 places à l'année pour les 3-6 ans et de 72 places pour les 7-12 ans :

Une offre portée par 2 ALSH intercommunaux :

- ALSH du Centre social des Pays du Guiers : 68 places (20 pour les 3- 6 ans, 48 pour les 7-12 ans) les mercredi, petites vacances et août
- ALSH de l'AADEC : 40 places (16 pour les 3-6 ans, 24 pour les 7-12 ans) les mercredi, petites vacances et juillet

4 ALSH communaux ouverts en juillet aux 3-12 ans :

- ALSH Miribel les Echelles, gestion AFR locale (30 places)
- ALSH les Echelles / Entre deux Guiers, gestion AFR départementale (100 places)
- ALSH St Laurent du pont (70), gestion CSPG
- ALSH St Joseph de rivière, gestion association le sac à jouets (30 places), également les mercredi



Le Centre Social du Pays du Guiers :

- Association basée à **Saint Laurent du Pont**
- Le CSPG propose des actions dans plusieurs champs : **enfance, famille, accompagnement social, accès aux droits et numérique.**
- Sur le **volet enfance**, le CSPG assure la gestion de l'ALSH de Saint Laurent du Pont, d'un ALSH intercommunal, d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents cofinancé CCCC et CAF, d'une ludothèque et du dispositif d'accompagnement à la scolarité (CLAS).
- **Un total de 254 familles adhérentes** (soit 762 habitants) en 2018-2019 *(données CSPG)*.

- **Un déploiement géographique du CSPG à travailler** : des financements en partie par la commune de Saint Laurent du Pont mais un déploiement de ses actions plus large sur le territoire de la CCCC (sur presque toutes les communes côté Isère).
- Parmi l'ensemble des adhérents (tous volets confondus), seulement la moitié résident à Saint Laurent du Pont. *(données CSPG 2018-2019)*
- **Un enjeu autour du lieu du centre de loisirs** : des changements récurrents du lieu d'accueil qui posent des problèmes de visibilité auprès des familles.



« Plusieurs associations sont en difficulté sur lieux d'accueil des ALSH. Le CSPG en particulier fait remonter la question du changement de lieu depuis des années. Ça pose des difficultés de gestion et de stabilité du projet. » Collectivité

L'Association d'Animation pour le Développement des Entremonts en Chartreuse

- Association basée à **Saint Pierre d'Entremont**
- **L' AADEC est l'espace de vie sociale de la Vallée des Entremonts** : elle propose des actions dans les champs de la famille, **l'enfance, la jeunesse, le développement local et culturel.**
- Sur le **volet enfance**, l'AADEC assure la gestion d'un ALSH intercommunal et d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents cofinancé CCCC et CAF.
- Un total de **60 familles adhérentes** et de **300 adhérents individuels** *(entretien AADEC)*

→ **Un rayonnement de l'ALSH au-delà de la commune d'implantation sur la vallée des Entremonts voire au-delà :**

- Des familles résidentes des 4 communes des Entremonts mais aussi de Saint Christophe la Grotte, Miribel les Echelles et jusqu'à Saint Pierre de Chartreuse.

(entretien AADEC)

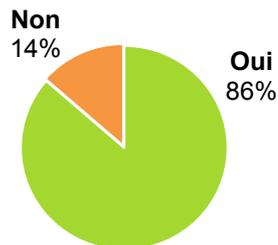
→ **Un besoin de renfort des équipes** : des difficultés de recrutement des animateurs professionnels et un sentiment d'épuisement des bénévoles constatés.



« Il y a des attentes sur le devenir des structures avec des CA fortement mobilisés et un risque de burn-out des bénévoles. L'enjeu pour les associations c'est de fidéliser les personnels, de stabiliser les équipes. » Collectivité

Une forte part d'enfants pratiquent une activité encadrée sur leur temps libre

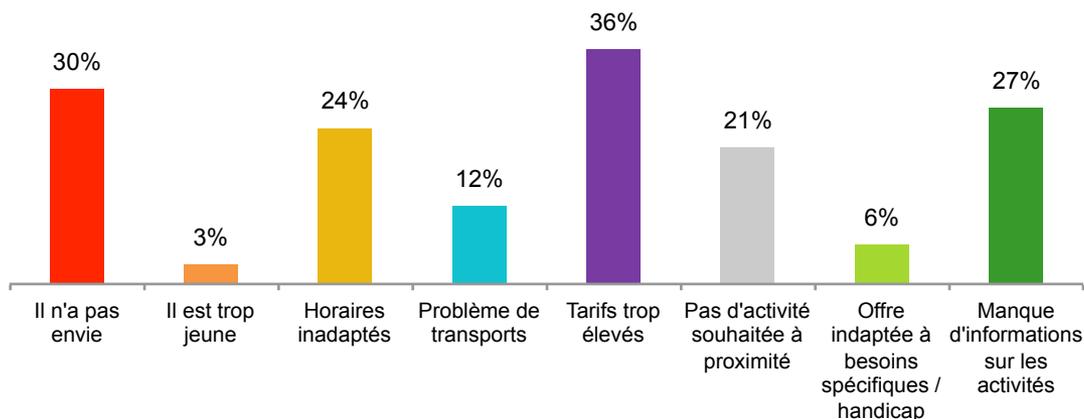
« Votre enfant pratique-t-il une activité encadrée sur son temps libre ? »



Résultats suivants à considérer avec précaution, ne prétendant pas à la représentativité.



Raisons évoquées par ceux dont les enfants ne pratiquent pas d'activité (plusieurs réponses possibles)



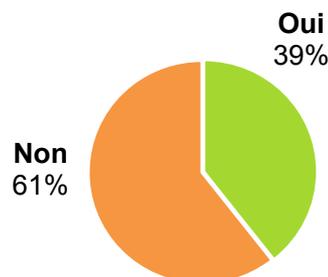
245 parents d'enfant(s) de 7-11 ans ont répondu à l'enquête

- **86% de ces enfants pratiquent une activité encadrée** (sportive ou culturelle : musique, danse théâtre etc.) **sur leur temps libre**, hors temps scolaire, une part plus élevée que la moyenne nationale : 60% des enfants pratiquent régulièrement une activité en structure.
- Un engouement pour les activités pratiquées en **club de sport** (67%) ou en **association** (43%).
- **Parmi ceux qui ne pratiquent pas d'activité, les parents évoquent d'abord des tarifs trop élevés** (36% des réponses) et un **manque d'informations sur les activités proposées** (27%), ainsi que le souhait de leur enfant de ne pas y participer (30%).

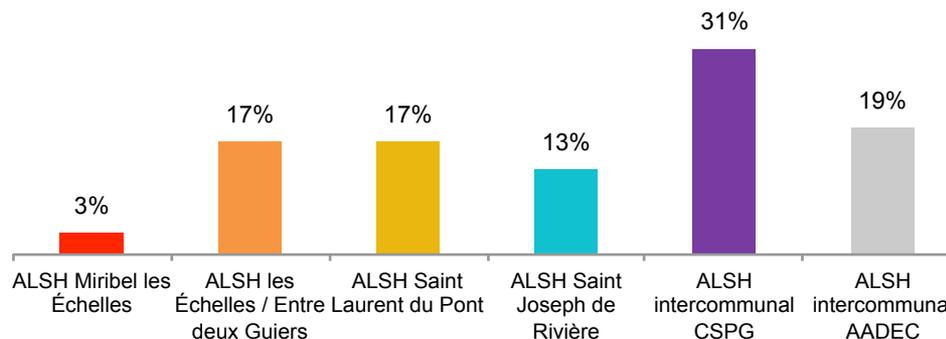


« La lisibilité des associations est un enjeu. Souvent elles sont très déployées sur les territoires mais peu visibles car leur offre de services n'est diffusée qu'aux adhérents. On voit l'importance du "faire connaître". » Collectivité

« Votre enfant fréquente-t-il un accueil de loisirs ? »



Détail des accueils de loisirs fréquentés

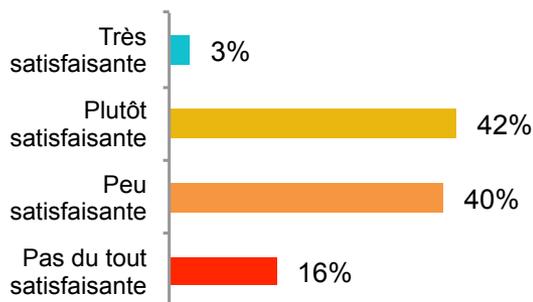


- **Moins de la moitié des 7-11 ans fréquentent un accueil de loisirs du territoire**, d'après leurs parents (39%) : une part qui reste toutefois dans la tendance nationale (40%).
- Les premières raisons évoquées par ceux qui n'en fréquentent pas sont les **tarifs trop élevés** et les **démarches d'inscription trop complexes** (dossiers multiples, listes d'attente, inscription sur les lieux d'accueil...).
- **Les accueils les plus fréquentés sont les ALSH intercommunaux** du CSPG (31%) et de l'AADEC (19%) ouverts les mercredi, sur les petites vacances et un mois en été, **devant les ALSH des communes de Saint Laurent du Pont (17%) et des Echelles / Entre-deux-Guiers (17%)** ouverts seulement en juillet.

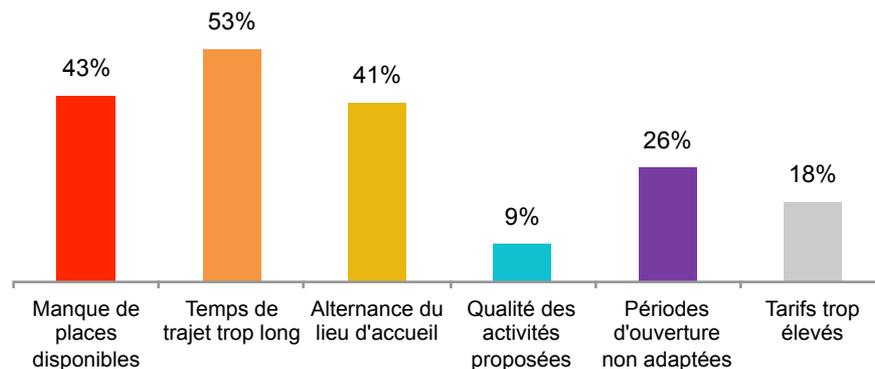
ANALYSE DÉTAILLÉE DES BESOINS PRIORITAIRES : ENFANCE (7-11 ANS)

Des parents globalement peu satisfaits par l'offre d'accueil de loisirs

Niveau de satisfaction des parents interrogés quant à l'offre en accueil de loisirs sur la CCCC



Motifs d'insatisfaction (plusieurs réponses possibles)



- **Des avis mitigés sur l'offre en accueil de loisirs de la CCCC** : parmi les parents dont l'enfant fréquente un accueil de loisir, plus de la moitié sont pas du tout ou peu satisfaits (56%) : une part largement supérieure à la moyenne nationale (18% de parents non satisfaits).
- **Un niveau d'insatisfaction qui s'explique d'abord par la localisation des accueils** (temps de trajet trop long pour 53% des répondants) : 9 parents sur 10 souhaiteraient avoir accès à un ALSH à moins de 15 minutes de leur trajet domicile-travail.
 - Les parents regrettent également le **manque de places** (43%) et l'**alternance des lieux d'accueil** (41%).



« Le problème c'est l'accès aux ALSH : les accueils ne sont pas sur le trajet domicile- travail. C'est un vrai frein pour les familles. » Collectivité

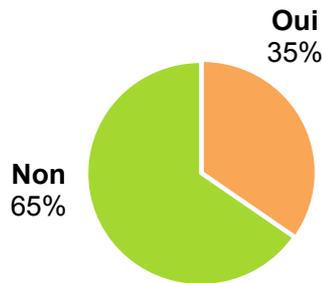


« L'enjeu pour les ALSH c'est de trouver un site stable pour que les équipes n'aient pas à bouger tout le temps. Ça pourrait aussi être plusieurs petits sites sur tous les territoires. » Collectivité

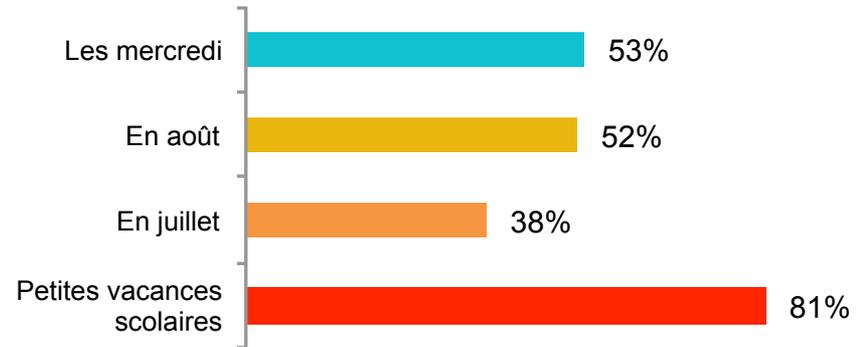
ANALYSE DÉTAILLÉE DES BESOINS PRIORITAIRES : ENFANCE (7-11 ANS)

Un tiers des parents ont des difficultés pour faire garder leur enfant

« Rencontrez-vous des problèmes de garde de votre enfant ? »



« Si oui : sur quelle période ? »
(plusieurs réponses possibles)



- Un peu plus d'un tiers des parents interrogés déclarent rencontrer des **problèmes de garde de leur(s) enfant(s)** (35%).
- Ces difficultés sont essentiellement concentrées **sur les petites vacances** (pour 81% des répondants), devant les mercredi (53%), et le mois d'août (52%).

Une offre enfance à développer et à mieux structurer pour répondre aux besoins des familles

- **Des besoins conséquents sur l'offre enfance** avec 6,8% d'enfants âgés de 6 à 10 ans dans la population : un poids plus élevé que la moyenne de la Savoie, de l'Isère et la moyenne nationale, une part qui tend à augmenter (+3% en 10 ans).
- **Des disparités territoriales sur les activités et services enfance** avec deux porteurs d'offre principaux, le CSPG et l'AADEC.
- **Un travail de structuration à l'échelle intercommunale initié par la CCCC** avec le recrutement d'un coordinateur enfance – jeunesse **qui reste à poursuivre pour mieux répondre aux demandes des familles.**
- Si **une proportion importante d'enfants pratiquent une activité encadrée** (hors temps scolaire) sur le territoire (86%), **des efforts sont à mener sur l'accès aux accueils de loisirs** (fréquentés par 39% des familles interrogées) avec des difficultés d'accès liées aux tarifs et à des démarches d'inscription jugées complexes.

Un travail spécifique à mener sur l'accès aux ALSH en déterminant des lieux plus adaptés aux pratiques de mobilité des familles

- Un peu plus de la moitié des familles interrogées ne sont pas satisfaites des ALSH (56%), une part bien plus élevée qu'ailleurs : **un enjeu majeur autour de la localisation des lieux d'accueil par rapport aux mobilités domicile-travail, de leur stabilisation et de la disponibilité des places**, premières raisons d'insatisfaction avancées.
- Le **déploiement géographique des associations porteuses de l'offre de loisirs enfance** serait à **accompagner**, en lien avec les communes.



« Il faut davantage fédérer autour des associations en place, les étoffer pour être en capacité de porter des projets importants à l'échelle du territoire de la CCCC. Trouver un lieu d'accueil fixe répond aussi à un objectif d'équité de services. » Collectivité

Pistes de travail

Poursuivre le travail d'adaptation de la localisation des accueils de loisirs (dimensionnement, localisation) en prenant en compte les pratiques et usages des familles en fonction du lieu de résidence.

Travailler les conditions d'accueil des familles résidant sur des communes sans ALSH.

Porter une vigilance sur les tarifs des ALSH sur la Communauté de communes.

ANALYSE DÉTAILLÉE DES BESOINS PRIORITAIRES : JEUNESSE (12-17 ANS ET 18-25 ANS)

Une offre structurée sur les deux bassins de vie (haut et bas du massif)

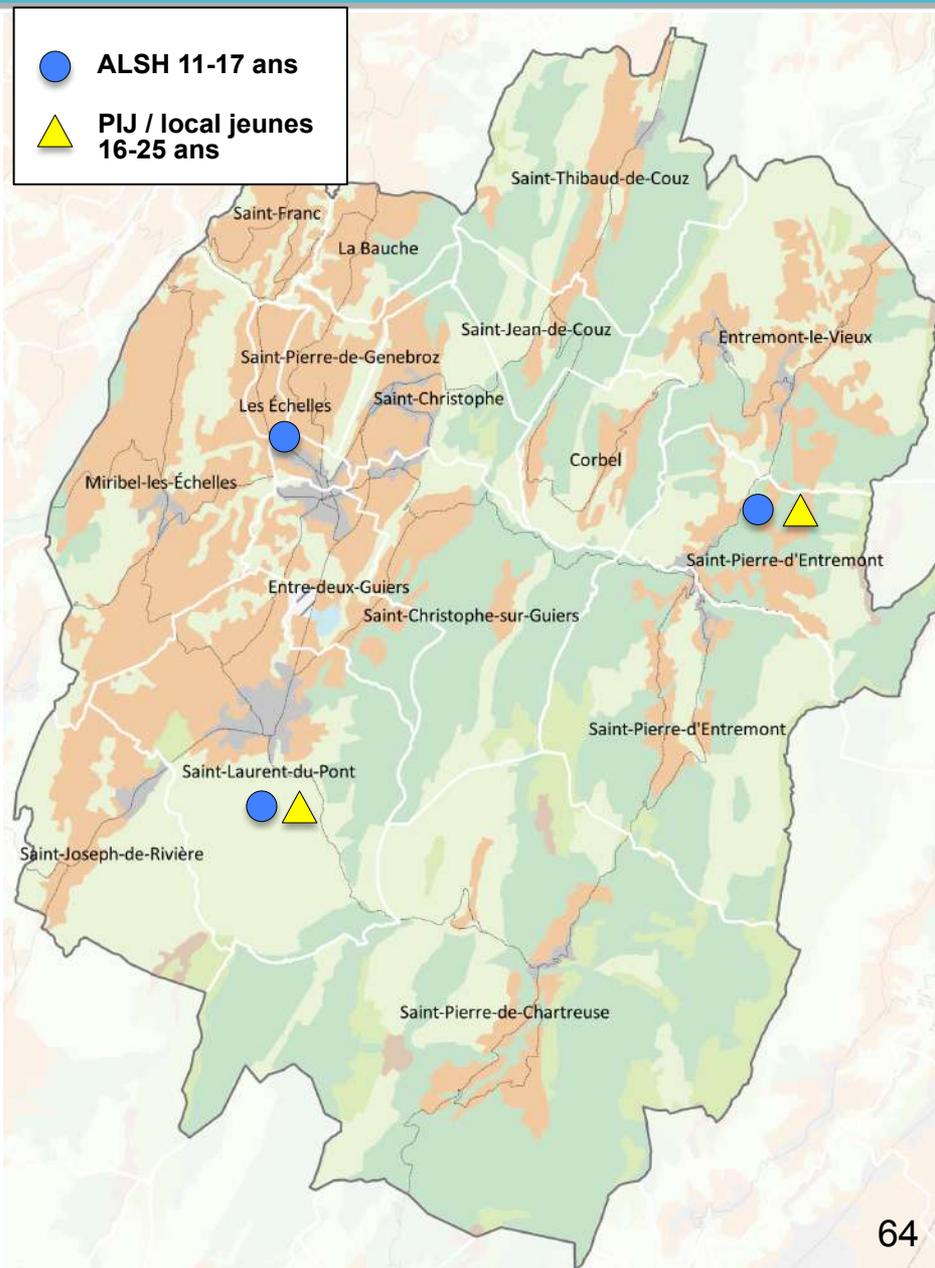
- Une offre jeunesse portée par 2 associations bien ancrées sur leurs bassins de vie
- Le Nord du territoire reste peu couvert

2 ALSH destinés aux 11-17 ans :

- **ALSH secteur vallée** : gestion PAJ, 2 espaces jeunes (à Saint Laurent du Pont et aux Echelles), les mercredi, samedi, petites et grandes vacances
- **ALSH secteur montagne** : gestion AADEC (Saint Pierre d'Entremont Savoie), les mercredi, samedi, vendredi soirs, petites vacances et juillet

Services d'information, d'accompagnement de projet et de prévention pour les 16-25 ans

- **Secteur vallée** : Point information jeunesse géré par le PAJ (accueil sur rdv)
- **Secteur montagne** : Point information jeunesse géré par l'AADEC (accueil sur rdv)



Le PAJ (Pour l'Action jeune) :

- Initialement centré sur la **prévention** (interventions dans 3 collèges), le PAJ propose des actions jeunesse dans plusieurs champs : **offre de loisirs** (accueil ados, sorties, séjours), **orientation socioprofessionnelle, information et médiation, accompagnement de projet**
- **Basée à Saint Laurent du Pont**, ville qui concentre le plus de jeunes sur la CCCC (commune de résidence de 40% des adhérents), **l'association couvre d'autres communes du bassin de vie** : Miribel les Echelles, les Echelles, Saint Joseph de Rivière, Entre-deux-Guiers, Saint Christophe la Grotte (*données PAJ 2020*)
- **Un total de 188 adhésions** dont 152 familles en 2019-2020 (*données PAJ*)
- Financements de la CCCC, du Département de l'Isère et de la Ville de Saint Laurent du Pont sur le volet prévention et de la CAF Isère (via la prestation de services jeunes)

- **Un projet d'aménagement de nouveaux locaux dédiés aux jeunes en lien avec la CCCC** avec la volonté d'en faire un lieu d'écoute ressource sur le bassin de vie (souhait de mise en place de permanences du planning familial, d'une infirmière, d'un psychologue...)
- **Des souhaits d'accompagner davantage les jeunes « hors champ de vision »** via des actions sur l'insertion (chantiers jeunes), de prévention du décrochage scolaire et de la délinquance...

L'AADEC :

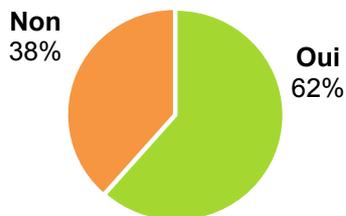
- Sur le volet jeunesse, l'association porte des actions dans les champs des **loisirs** (accueil ados, activités culturelles et de loisirs), de l'**information**, de l'**orientation scolaire** et de l'**insertion professionnelle**, de l'**accompagnement de projet** et de la **mobilité**
- **Basée à Saint Pierre d'Entremont**, l'association attire de plus en plus de jeunes du **bassin de vie des Entremonts** via le bouche-à-oreille
- Financements de la CCCC, du Département de la Savoie sur le volet développement local avec orientation sur la jeunesse et de la CAF Savoie (via la prestation de services jeunes)

→ **Un secteur jeunes en développement depuis 2 ans avec un animateur dédié** : une dynamique par l'association, sollicitée par d'autres communes environnantes sur de l'accompagnement de projet jeunes

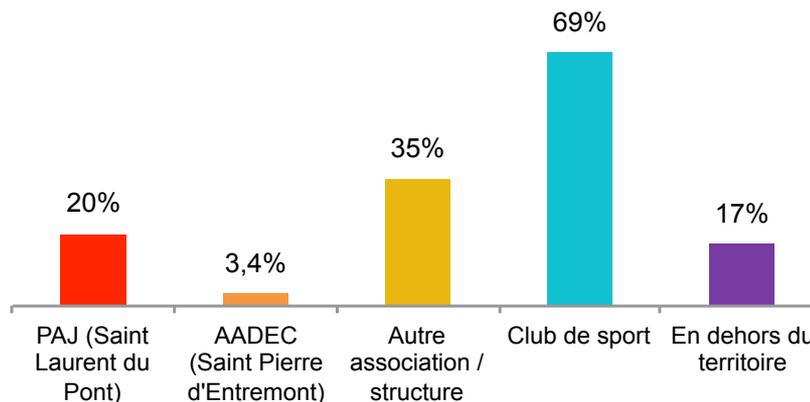
ANALYSE DÉTAILLÉE DES BESOINS PRIORITAIRES : JEUNESSE (12-17 ANS ET 18-25 ANS)

Un manque d'activités jeunesse et une localisation peu adaptée mis en avant

« Votre enfant pratique-t-il une activité encadrée (de loisirs, sportive ou culturelle) sur son temps libre ? »



Détail des lieux des activités pratiquées (plusieurs réponses possibles)



Résultats suivants à considérer avec précaution, ne prétendant pas à la représentativité.

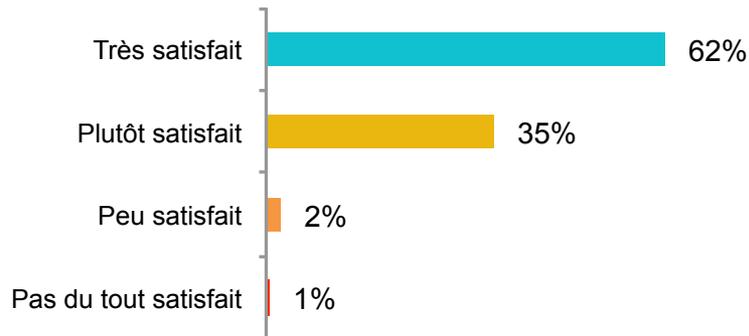
224 parents d'enfant(s) de 12-17 ans et 133 parents de jeunes de 18-25 ans ont répondu à l'enquête

- **Près de deux tiers des jeunes pratiquent une activité encadrée sur leur temps libre (62%)** : une part un peu moins élevée que chez les 7-11 ans (86%), comme sur d'autres territoires.
 - Des activités surtout pratiquées en **club de sport** (pour 69% des répondants) ou en **association** (58% dont 20% au PAJ).
- **Près de 20% des jeunes pratiquant une activité le font en dehors du territoire (17%)**.
 - Ceux qui ne pratiquent pas d'activité encadrée, évoquent d'abord un **manque de transports** pour s'y rendre et le **manque d'activités** les intéressant sur la communauté de communes.

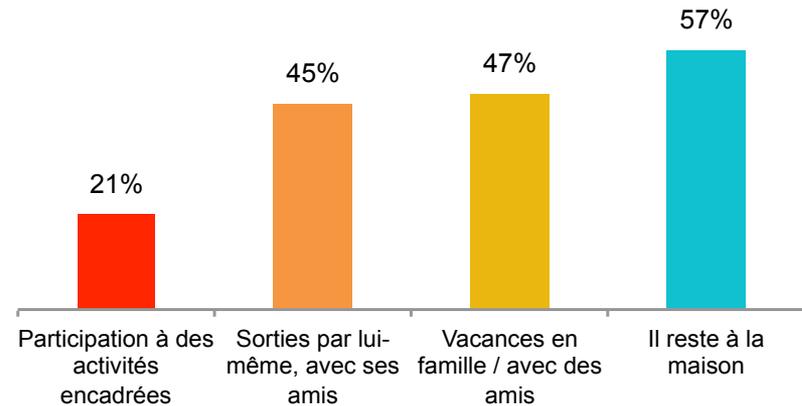
ANALYSE DÉTAILLÉE DES BESOINS PRIORITAIRES : JEUNESSE (12-17 ANS ET 18-25 ANS)

Des familles très satisfaites des activités jeunesse proposées mais qui y inscrivent peu leur enfants pendant les vacances

Niveau de satisfaction quant aux activités pratiquées



« Que fait principalement votre enfant pendant les vacances scolaires ? »
(2 réponses possibles)

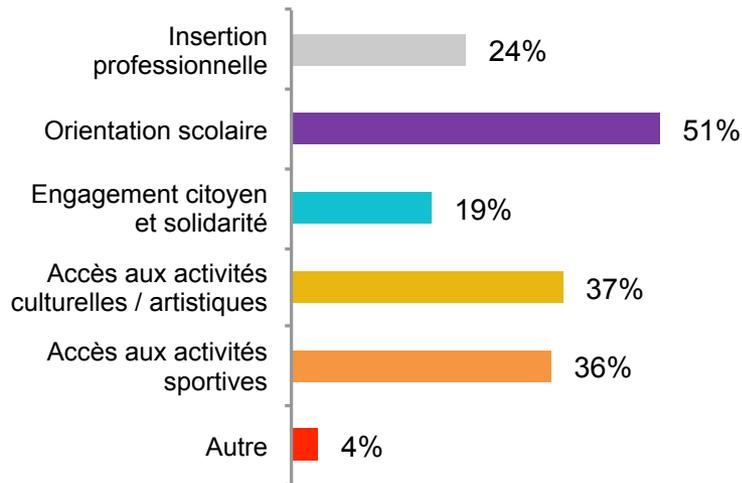


- **La quasi totalité des jeunes pratiquant une activité en sont satisfaits** (97% de plutôt et très satisfaits), une part élevée.
- **Pendant les vacances, les jeunes restent en grande partie à la maison** (réponse citée en 1^{er} par 57% des répondants, plusieurs réponses possibles).
 - Relativement peu de jeunes participent à des activités encadrées pendant les vacances : 21% contre une participation de 62% toutes périodes confondues.

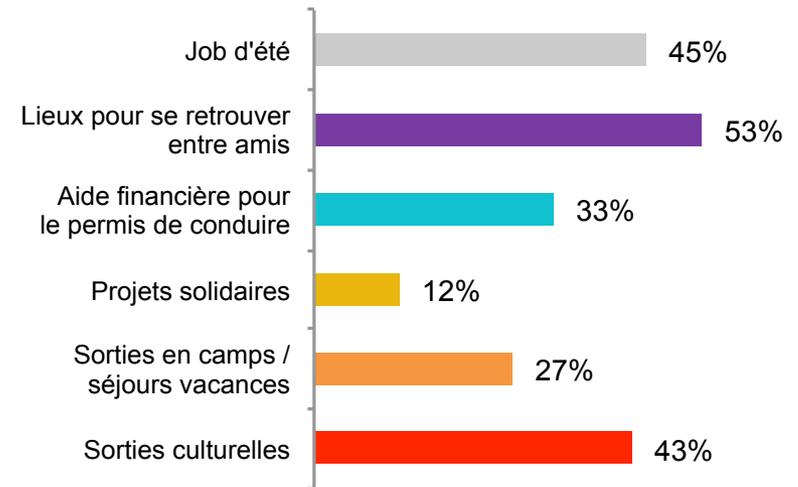
ANALYSE DÉTAILLÉE DES BESOINS PRIORITAIRES : JEUNESSE (12-17 ANS ET 18-25 ANS)

Des souhaits d'activités culturelles et de temps de sociabilité

« Sur quelle(s) thématique(s) votre enfant a-t-il besoin d'un accompagnement supplémentaire ? » (Plusieurs réponses possibles)



« Qu'est-ce qui intéresserait le plus votre enfant ? » (Plusieurs réponses possibles)



→ Interrogés sur les champs d'accompagnement et les aides concrètes dont les familles ont besoin pour leur enfant au quotidien, elles mettent en avant **l'accès aux activités et sorties culturelles, artistiques et sportives** et le **besoin de lieux pour se retrouver entre amis**.

- Des **besoins d'accompagnement sur l'orientation scolaire (51%) et l'emploi (24%)** ressortent également.

Une politique à destination de la jeunesse en construction, une offre d'activités culturelles à développer

- Un fort **ancrage des associations intervenants sur la jeunesse dans les bassins de vie** : le PAJ et l'AADEC. Des **moyens à ces associations renforcés** avec la mise en place de la prestation de services jeunes par la CAF mais des difficultés de recrutement d'animateurs jeunesse signalées.
- **62% des 12-25 ans pratiquent une activité culturelle** : une part moins élevée que chez les 7-11 ans (86%). La quasi totalité des familles en sont satisfaites (97%).
- **Une offre jeunesse qui pourrait encore être développée pour répondre à la demande**, en particulier sur le nord du territoire qui est encore peu couvert : **17% des familles interrogées pratiquent une activité en dehors de la CCCC**, principalement faute d'offre suffisante à proximité.



« Les familles habitant le nord du territoire se redirigent plutôt vers Chambéry ou Cognin pour les activités jeunesse. C'est la même problématique pour l'enfance. C'est lié à des habitudes de services. » Collectivité

- **Des souhaits d'activités culturelles et artistiques supplémentaires** pour les jeunes émanent des familles, notamment sur les vacances scolaires.



« Le besoin d'activités encadrées vient du fait que les deux parents travaillent en dehors du territoire. Il faut penser un accueil plus large des collégiens avec des propositions d'occupation. » Collectivité

Un enjeu de coordination à l'échelle intercommunale pour mieux accompagner les associations porteuses de l'offre et structurer la politique jeunesse

- **Des porteurs d'offre pour partie orientés sur des domaines différents** (prévention pour le PAJ et développement local pour l'AADEC).
- **Un rôle de coordination des projets jeunesse qui pourrait être renforcé pour plus de transversalité**, dans un contexte de portage des services délégué aux associations.
- Un volet jeunesse à développer encore davantage dans le projet de territoire.

Pistes de travail

Travailler à renforcer l'offre de services sur les périodes d'innoculation des jeunes (vacances notamment)

Renforcer les partenariats entre structures jeunesse

An aerial, top-down view of a large, diverse crowd of people. The individuals are packed closely together, and their heads and shoulders are visible. The crowd is multi-ethnic and multi-generational, with people of various ages and backgrounds. The image is split into four quadrants by a white dashed line, with the top-right quadrant being a solid teal color containing text.

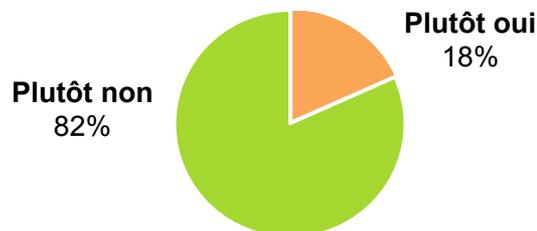
AUTRES BESOINS IDENTIFIÉS

**Vieillesse, mobilité et déplacements,
accès aux droits et services, santé et
accès aux soins, animation de la vie
sociale et vivre-ensemble**

« Vous sentez-vous isolé(e) dans votre vie quotidienne ? »



Résultats suivants à considérer avec précaution, ne prétendant pas à la représentativité.



170 personnes âgées de 66-75 ans et 68 personnes âgées de 76 ans et plus ont répondu à l'enquête

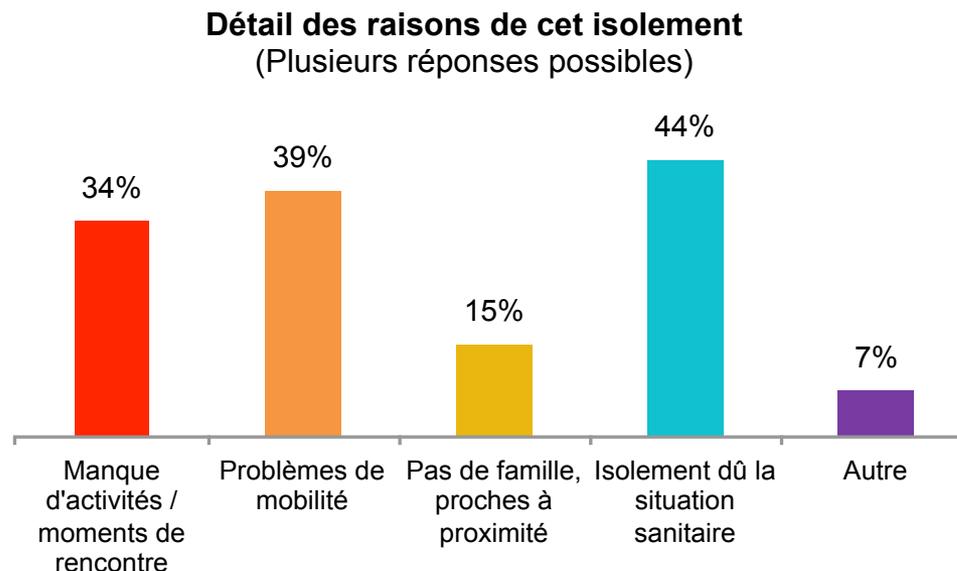
- **Près de 20% des personnes âgées de 66 ans et plus déclarent se sentir isolées (18%).**
 - **Un sentiment d'isolement plus important sur les petites communes sur les hauteurs au Nord ouest du territoire** (Saint Franc, la Bauche, Saint Pierre de Genebroz, Saint Christophe la Grotte et Corbel, cf. carte p.29) : 27% des personnes âgées y résidant se déclarent isolées.
- **Les communes se mobilisent sur la prévention de l'isolement des personnes âgées.**
 - Une implication forte des élus avec l'appui d'un réseau de bénévoles sur le repérage des situations d'isolement (veille téléphonique, visites à domicile...).
 - **Des activités seniors proposées par les communes et associations** pour prévenir cet isolement mais des difficultés pour toucher toutes les personnes concernées.



« On est une petite commune avec des hameaux très éloignés, sans commerce. Plusieurs personnes âgées ne sortent pas de chez elles, quand il y a de la neige notamment. » Commune

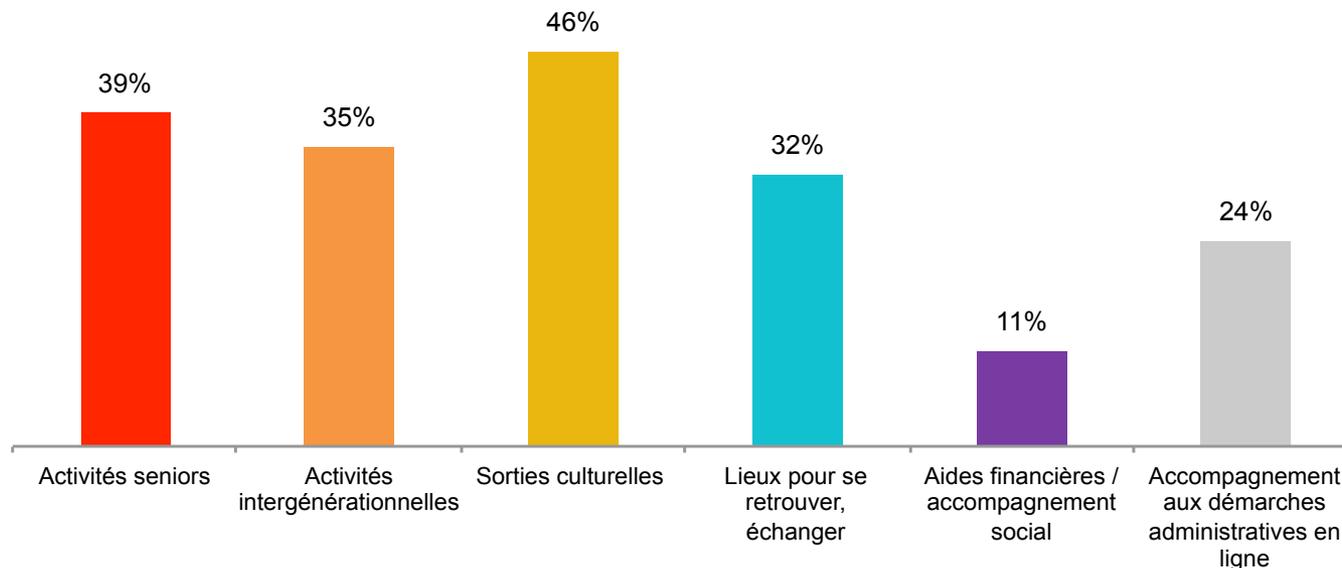


« Il y a un enjeu sur l'isolement des personnes âgées. On a fait des temps d'échange pour qu'elles se sentent mieux, des ateliers avec la CARSAT mais c'est compliqué de faire venir les personnes vraiment en difficulté. » Commune



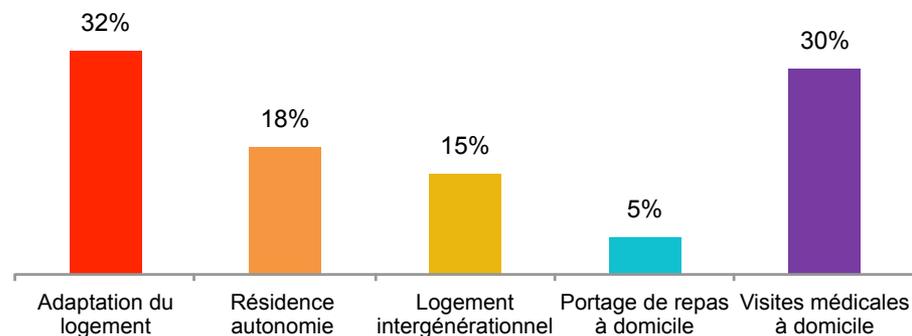
- **Un isolement que les personnes concernées expliquent d'abord par le contexte sanitaire lié au Covid-19** (pour 44% des répondants).
 - Un constat qu'on retrouve au niveau national : entre 2017 et 2021, le nombre de personnes âgées isolées a presque doublé pour atteindre 2 millions de personnes.
- **Le deuxième motif d'isolement évoqué est celui des problèmes de mobilité (39%)**, en lien avec les caractéristiques du territoire.
 - La première difficulté liée à la mobilité évoquée est le manque de transports collectifs, devant le fait de ne pas disposer d'un véhicule personnel et les intempéries.

« *Qu'est-ce qui vous intéresserait sur votre commune ou à proximité ?* » (Plusieurs réponses possibles)



- En lien avec le sentiment d'isolement, **les personnes âgées interrogées souhaitent avoir accès à davantage de sorties culturelles** (musée, cinéma, spectacle...) pour 46% des répondants) **et à des lieux de rencontre et d'échange** (32%).
- Elles sont également en demande d'**activités** de loisirs, sportives et culturelles **spécifiques aux seniors** (39%) et d'activités intergénérationnelles (35%).

« Quelle prestation logement serait susceptible de vous intéresser ? »



- Concernant le logement, les personnes âgées interrogées pointent d'abord **des besoins d'adaptation de leur logement actuel** (pour près d'un tiers des répondants).
 - Les personnes ayant besoin de ce type d'adaptation souhaitent d'abord une rénovation thermique (pour 78% d'entre elles), avant des adaptations liées à l'accessibilité (46%).
- Le **besoin de visites médicales à domicile** est également évoqué par 30% des répondants.
 - Un constat en lien avec les difficultés relevées par les acteurs et communes rencontrés sur les services de soins à domicile : manque de personnel dans les structures (Résidence Béatrice, ADMR), difficulté de se rendre sur les hauteurs de la CCCC...



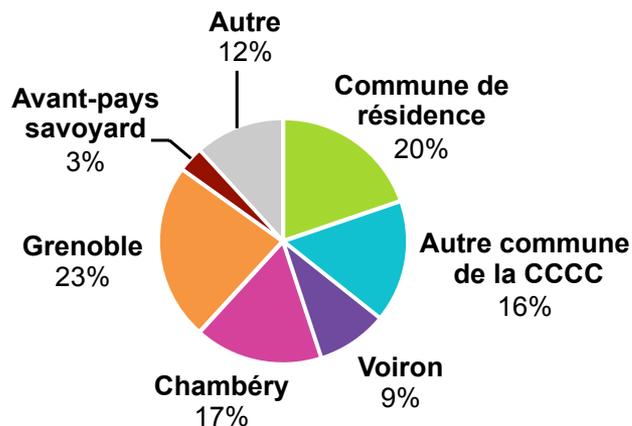
« On rencontre des difficultés de recrutement sur le maintien à domicile qui sont accentuées par la contrainte géographique. Sur les Entremonts, les aides à domicile ne viennent pas. » Collectivité

- 18% des répondants intéressés par les **résidences autonomie**, 15% par le **logement intergénérationnel**.
 - Des projets de logement alternatifs entre domicile et EPHAD envisagés par les communes

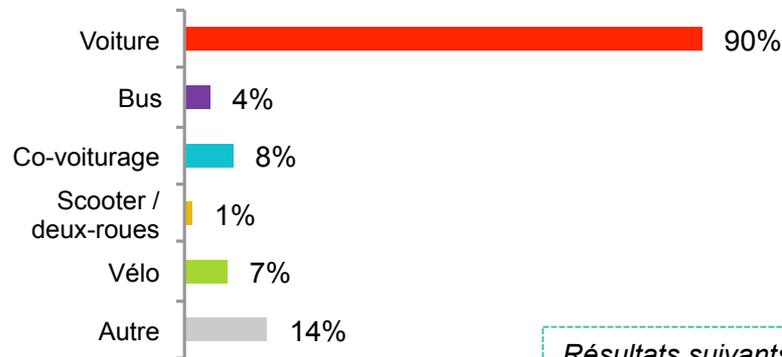
AUTRES BESOINS IDENTIFIÉS : MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

Une majorité d'actifs travaillent en dehors du territoire

Lieu de travail des actifs interrogés



« Comment vous rendez-vous sur votre lieu de travail ? » (Plusieurs réponses possibles)



814 personnes en emploi ont répondu à l'enquête

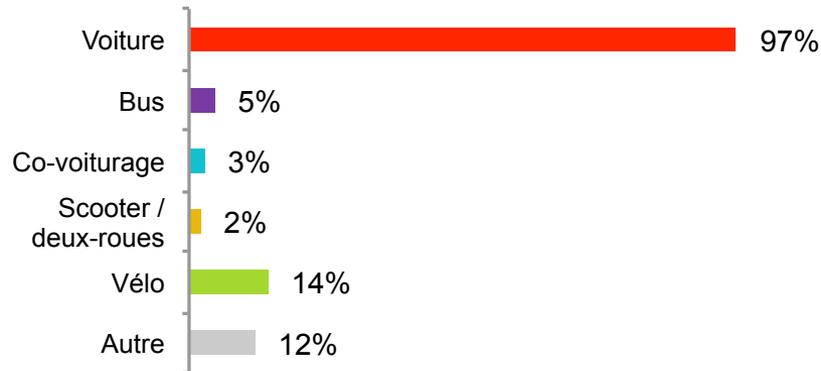
Résultats suivants à considérer avec précaution, ne prétendant pas à la représentativité.



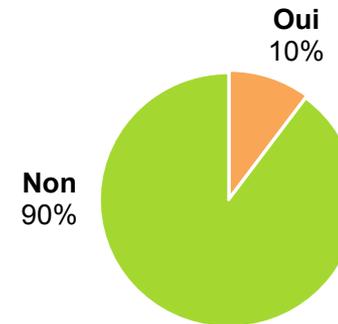
- Près de deux tiers des actifs interrogés travaillent en dehors du territoire (64%).
- L'agglomération de Grenoble est la première zone d'emploi des habitants de la CCCC (23% des répondants y travaillent), devant Chambéry (17%).
- Sur la Communauté de communes, Saint Laurent du Pont et Entre-deux-Guiers sont le lieux de travail de la majorité des actifs du territoire (respectivement 35% et 24%).
- 9 actifs sur 10 se rendent au travail en voiture : Seulement 4% des répondants se rendent au travail en bus. 8% ont recours au co-voiturage.

Des trajets pour les sorties quotidiennes hors travail effectués quasiment exclusivement en voiture

« Pour les déplacements du quotidien hors travail quels moyens de transport utilisez-vous ? » (Plusieurs réponses possibles)



« Rencontrez-vous des difficultés pour vous déplacer dans vos sorties quotidiennes ? »

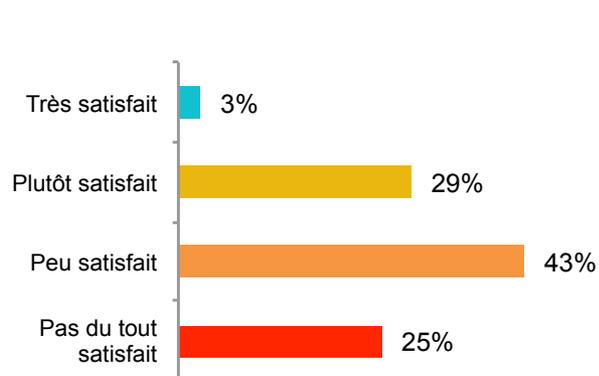


- Avec 97% de répondants, **l'usage de la voiture individuelle est largement privilégié pour les déplacements quotidiens hors travail** (courses alimentaires, démarches administratives et de santé, loisirs).
- On notera que 14% des répondants utilisent le vélo pour ce type de déplacements.
- **10% des enquêtés rencontrent des difficultés dans leurs déplacements quotidiens.**
- Le coût élevé des trajets (ticket de bus, prix de l'essence...) et les intempéries (neige...) sont les premières difficultés relevées.

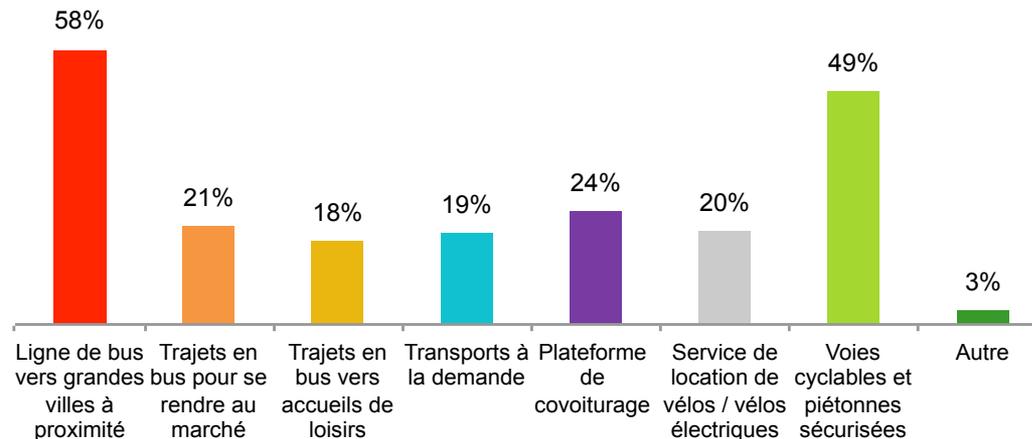


« Les territoires au sein de la CCCC sont très diversifiés, très éloignés les uns les autres. Il y a de vrais besoins de renforcer la mobilité et l'interconnexion entre le haut et le bas de la Communauté de communes, surtout l'hiver. » Collectivité

« Concernant les transports en commun, êtes-vous satisfait de l'offre sur votre commune ? »



« Quelles propositions pourraient vous intéresser sur le territoire ? » (Plusieurs réponses possibles)



→ **68% des enquêtés ne sont pas satisfaits des transports en commun en place**, dont 25% de « pas du tout satisfaits ».

- Les **principaux motifs d'insatisfaction** mis en avant sont la **fréquence de passage des bus** jugée insuffisante (pour 77% des répondants non satisfaits) et les **horaires** de bus (48%).



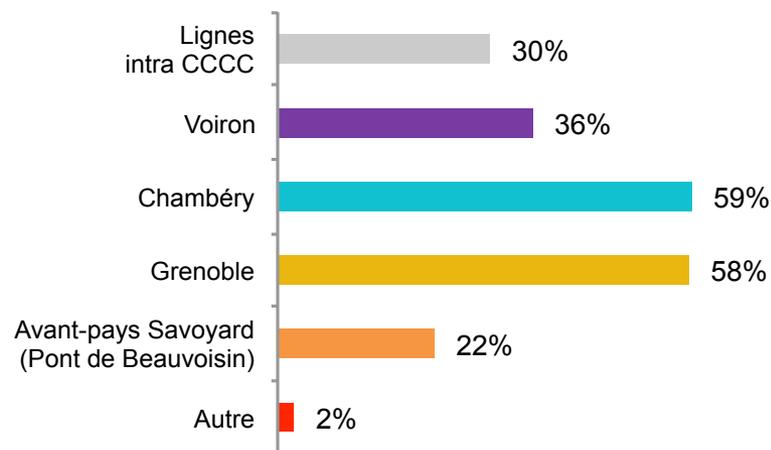
« Il n'y a pas de transports en commun assez réguliers pour transporter nos jeunes, les personnes âgées, toutes les personnes non véhiculées. Les horaires ne correspondent pas ou le car est plein. C'est un facteur d'isolement supplémentaire. » Commune

→ Des **initiatives ponctuelles mises en place par les communes et les associations** (AADEC, PAJ...) **pour proposer des alternatives** : transports à la demande, aide financière au permis de conduire, aide à l'achat ou prêt de vélo électrique, dispositif d'incitation au covoiturage, Rézo Pouce en lien avec le PNR...

- Une couverture encore insuffisante pour répondre aux besoins de la population.

Détail des lignes de bus souhaitées

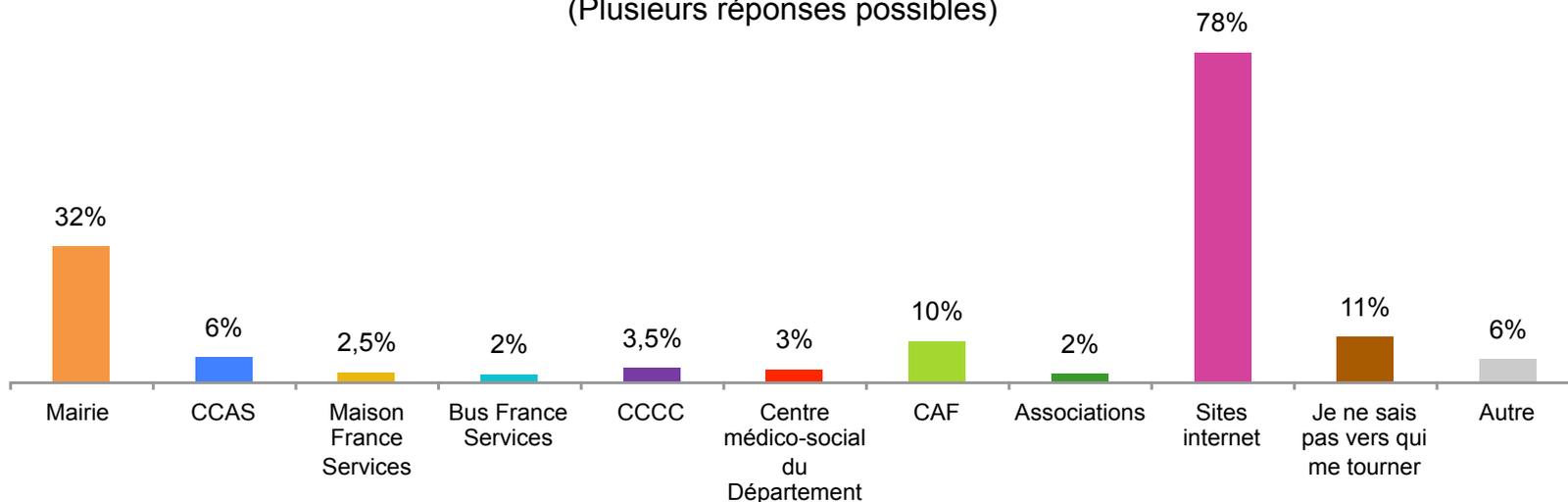
(Plusieurs réponses possibles)



- En lien avec ce niveau d'insatisfaction élevé, les répondants expriment **des attentes fortes sur le développement de lignes de bus régulières vers les grandes villes à proximité.**
- Les destinations les plus demandées sont Chambéry (59% des répondants) et Grenoble (58%), devant les lignes intra CCCC (30%).
- On relève également des attentes importantes sur le **développement de voies cyclables et piétonnes sécurisées** (proposition citée par 49% des répondants) avec des secteurs de route dangereux sans trottoirs pointés.

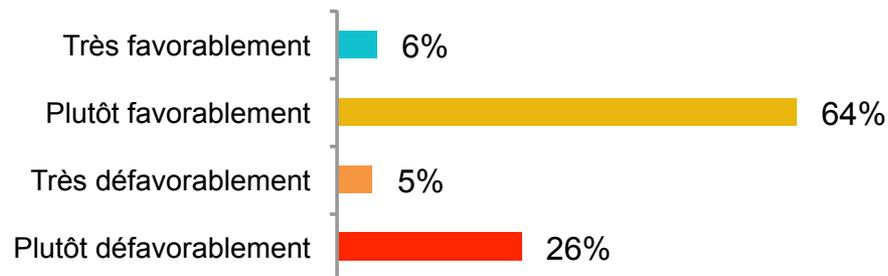
« Où vous rendez-vous pour avoir des informations sur vos droits ? »

(Plusieurs réponses possibles)

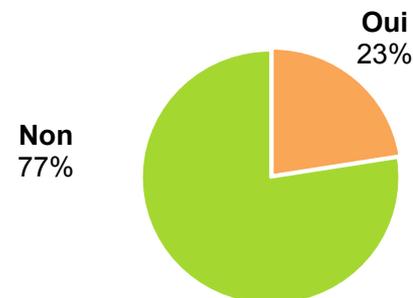


- **La majorité des enquêtés s'informent d'abord sur leurs droits** (aides financières, prestations, accompagnement social, handicap, autonomie) via les sites internet des structures.
- **Des services à la population en développement sur le territoire :**
 - En plus des permanences dans les locaux des associations (CSPG, PAJ, AADEC), **ouverture de Maisons France Services** (à Saint Pierre d'Entremont, aux Echelles et permanence à Entre deux Guiers) **et d'un Bus France Services** (Saint Pierre de Chartreuse) pour rapprocher les services de la population
- **Les mairies restent des lieux privilégiés pour s'informer** : elles sont citées par près d'un tiers des répondants.
 - Des demandes des élus d'être davantage informés des démarches sur l'accompagnement social.

« *Comment jugez-vous l'évolution de l'offre de services publics et de proximité dans votre commune et les communes voisines* »



« *Rencontrez-vous des difficultés pour vous informer sur vos droits et effectuer vos démarches administratives ?* »

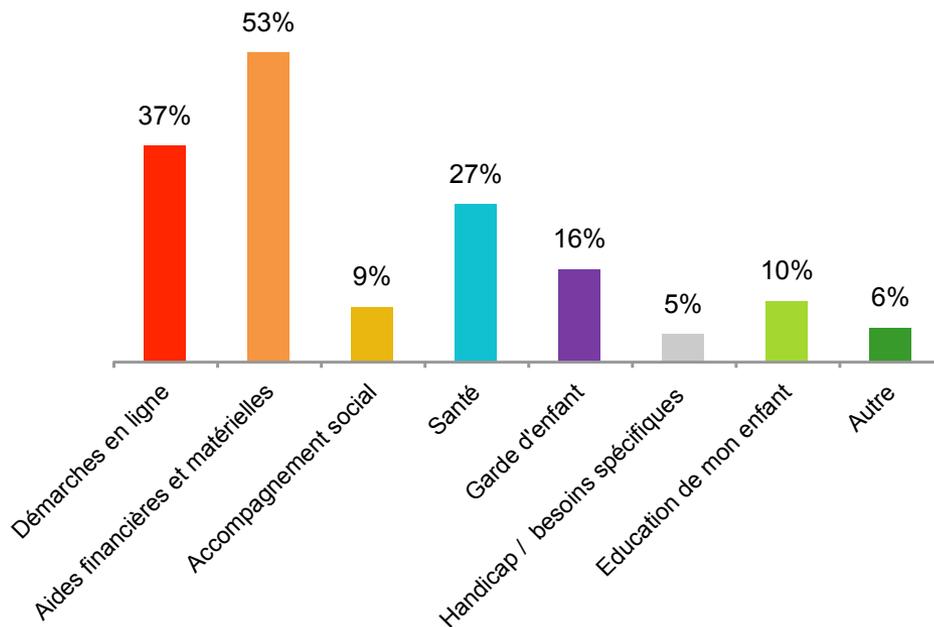


- **Les enquêtés sont globalement satisfaits de l'évolution de l'offre de services** : 70% la jugent favorable (dont 64% de « plutôt favorable »).
- **Près d'un quart des enquêtés déclarent toutefois être en difficulté pour avoir des informations sur vos droits et effectuer leurs démarches administratives** (23%).
 - Les premiers obstacles cités sont **l'accès à un interlocuteur adapté** (par 71% des répondants en difficulté) et **l'accès au numérique** (36%).

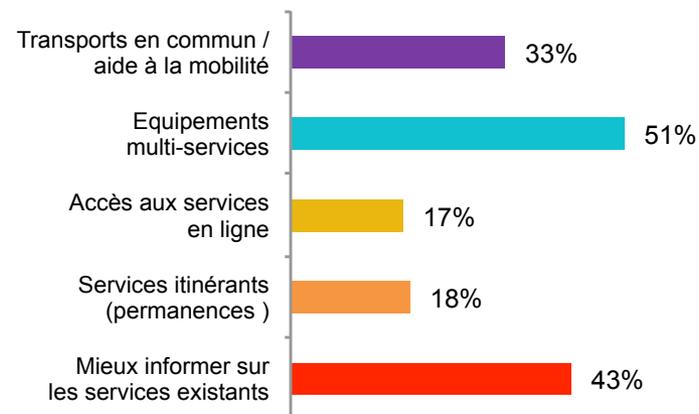
AUTRES BESOINS IDENTIFIÉS : ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

Des besoins d'information sur les aides existantes

« Sur quel sujet souhaiteriez-vous disposer de plus d'accompagnement ? » (Plusieurs réponses possibles)



« Quelles seraient les améliorations à apporter pour rendre plus accessibles les services publics ? » (2 réponses possibles)



- Les enquêtés souhaitent principalement être accompagnés sur les aides financières et matérielles auxquelles ils ont droit (53% des répondants) et sur les démarches en ligne (37%).
 - Autres sujets cités (6%) : emploi, habitat / logement, aides à la conversion énergétique, accompagnement de la dépendance.
- D'après eux, la première amélioration à apporter pour renforcer l'accès aux services publics est le **développement d'équipements multi-services** (maison de services au public, maison de santé...), devant le besoin d'améliorer la communication sur les services existants (43%).

Des difficultés importantes d'accès aux professionnels de santé, en particulier aux médecins généralistes

« Rencontrez-vous des difficultés pour accéder à ces services de santé sur leur territoire ? »



→ **56% des enquêtés déclarent rencontrer des difficultés d'accès à un médecin généraliste** : un enjeu également mentionné par de nombreuses communes



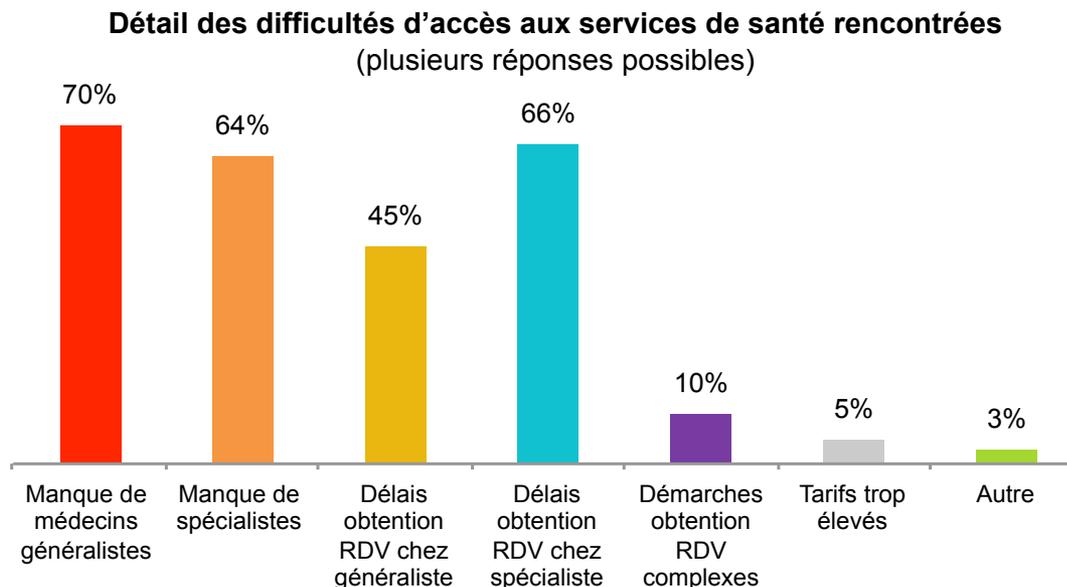
« On est en train de devenir un désert médical avec le départ des médecins à la retraite. Il reste un seul médecin aux Echelles pour toutes des communes sur la partie basse de la CCCC. Les autres médecins ne prennent pas de nouveaux patients. Les gens sont obligés d'aller jusqu'à Chambéry. » Commune

→ **Des difficultés d'accès à certains spécialistes sont également exprimées** : et notamment les dentistes (pour 55% des enquêtés), orthophonistes (37%) et autres spécialistes à 61% (ergothérapeutes, psychomotricien, puéricultrice, pédiatre...).

→ À l'inverse, **des facilités d'accès aux infirmiers et aux kinésithérapeutes** : des professionnels qui pallient en partie l'absence de médecins pour un accès minimum aux soins.



« On n'a plus de médecin sur notre commune. Il y a juste des infirmiers libéraux et un kiné, et heureusement qu'ils sont là ! Ces professionnels de santé de proximité sont précieux. » Commune



→ **70% des enquêtés témoignent d'un manque de médecin sur le territoire.**

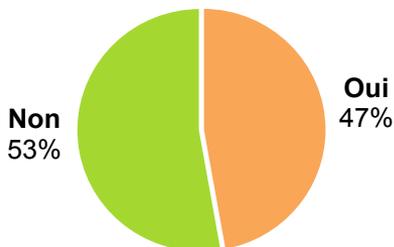
- **Un nombre de médecins généralistes effectivement plus bas qu'ailleurs** : on compte 4,7 généralistes pour 10 000 habitants sur la CCCC en 2020 contre 11,3 en moyenne en Savoie et 9,5 en Isère).
- **Des tentatives des communes pour attirer de nouveaux médecins** comme via la création de la Maison de santé aux Echelles portée par le CIAS, mais le manque d'attractivité du territoire constitue un frein important



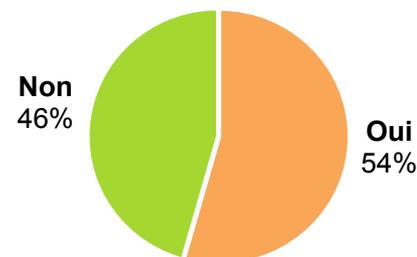
« Les collectivités investissent sur la santé mais elles n'arrivent pas à fidéliser les médecins. Certains sont venus mais ils ne sont pas restés. Ils disent que c'est trop loin des grands centres urbains. » Collectivité

Des difficultés d'accès aux professionnels de santé qui engendrent des situations de non recours aux soins

« Vous arrive-t-il de renoncer à consulter un médecin généraliste en raison de ces difficultés ? »



« Vous arrive-t-il de renoncer à consulter un spécialiste en raison de ces difficultés ? »



→ **Des situations de non recours aux soins découlent de ces difficultés :**

- 47% des enquêtés déclarent avoir déjà renoncé à consulter un médecin généraliste

→ **Le non recours aux soins est encore plus élevée pour les spécialistes :**

- 54% des enquêtés déclarant avoir déjà renoncé à les consulter
- Une part qui s'explique par le manque de professionnels (difficulté constatée par 64% des répondants) mais aussi par les répercussions du manque de généralistes qui assurent le relai pour orienter vers les spécialistes



« L'absence de médecins généralistes pose des difficultés pour l'intervention des spécialistes qui doivent se greffer sur le suivi au long cours qu'il assure. C'est en ricochet. »
Collectivité

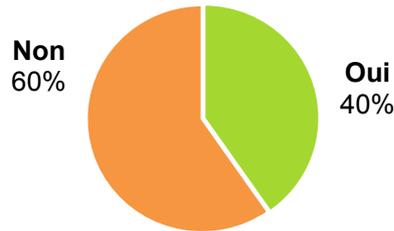


« Il n'y a quasiment plus de médecin sur la vallée. Ça engendre des difficultés pour avoir un rendez-vous et garder un médecin référent. Et il y a des répercussions sur les autres professions médicales qui ont moins de travail car il y a moins de prescriptions. »

AUTRES BESOINS IDENTIFIÉS : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET VIVRE ENSEMBLE

De nombreuses initiatives associatives et citoyennes émanent des habitants

« Êtes vous engagé / bénévole dans une association ? »



Nombre d'associations pour 100 habitants en 2020



→ **Un dynamisme associatif particulièrement fort sur le territoire :**

- **40% des enquêtés sont engagés ou bénévoles dans une association** : une part presque deux fois supérieure à la moyenne nationale (24% de la population faisant du bénévolat en association en 2019).
- **Un nombre d'associations présentes sur le territoire plus élevé qu'ailleurs** (3,3 associations pour 100 habitants contre 2,8 en Savoie et 2,9 en Isère) dans une diversité de domaines : sport, loisirs, animation, histoire et patrimoine local, développement durable...

→ **Sur l'action sociale, une dynamique forte autour chantiers participatifs / citoyens** notamment accompagnée par l'AADEC et le CSPG (création de jardins partagés, d'équipements publics...) : des initiatives soutenues par les communes.

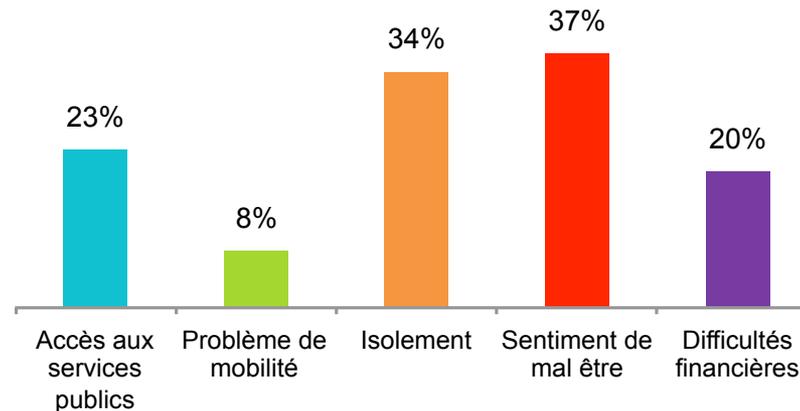


« Il y a une bonne dynamique associative, notamment sur les Entremonts et autour des Echelles. Il y a une vraie dynamique d'animation en particulier sur le volet culturel, sur l'intergénérationnel et sur l'environnement, plus que sur d'autres territoires d'agglomération. » Collectivité



« Il y a beaucoup d'associations sportives et de loisirs. La commune porte cette volonté de maintenir ces associations actives. C'est notre richesse. » Commune

« Avez-vous rencontré des difficultés particulières suite à la crise sanitaire et sociale liée au Covid 19 ?
(Plusieurs réponses possibles)

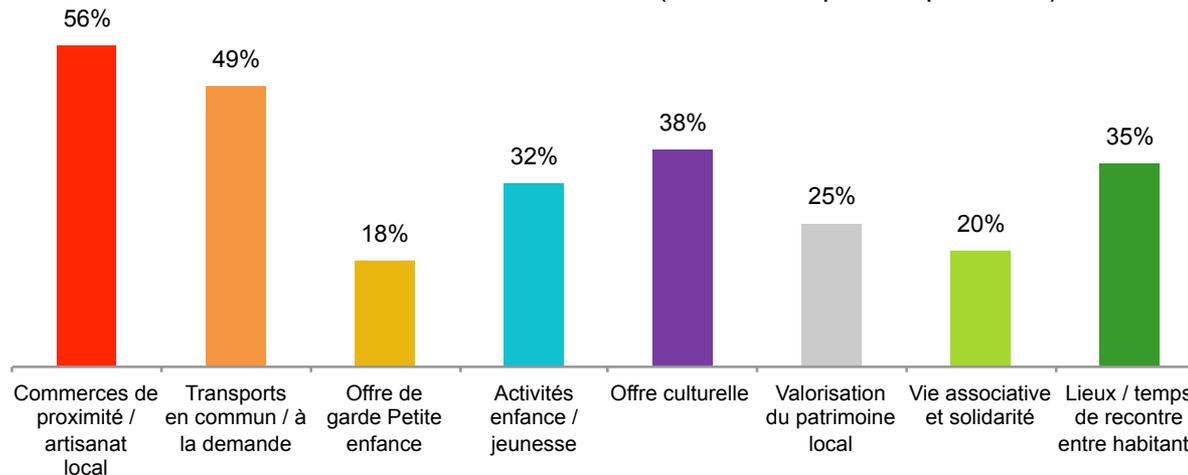


- Interrogés sur les **difficultés** qu'ils ont pu rencontrer **suite à la crise sanitaire et sociale liée à l'épidémie du Covid-19**, 40%, près de 4 répondants sur 10 témoignent d'un **sentiment de mal être** (37%) et plus d'un tiers d'un **sentiment d'isolement** (34%).
- Ces problématiques sont les premières citées, largement devant les difficultés d'accès aux services publics (23%) et financières (20%).
- **Des inquiétudes** avancées par plusieurs acteurs interrogés **sur les effets de la crise sanitaire sur la santé mentale des jeunes** :
- Une volonté notamment portée par les associations jeunesse de mettre en place un lieu d'écoute et de soin dédié au jeune (permanence d'une infirmière, d'un psychologue...)

AUTRES BESOINS IDENTIFIÉS : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET VIVRE ENSEMBLE

Des souhaits de développement des commerces de proximité, des transports et des activités culturelles

« *Qu'est-ce que vous voudriez en priorité voir se développer sur le territoire de la Communauté de communes ?* » (Plusieurs réponses possibles)



- **Un enjeu autour du maintien et du développement des commerces de proximité et de l'artisanat local** : c'est la première priorité citée (par 56% des répondants).
- En lien avec les difficultés de mobilité précédemment évoquées, on retrouve le **souhait de renforcement de l'offre de transports en commun ou à la demande** (49%).
- Des besoins autour des **temps conviviaux entre habitants** ressortent ensuite (35%) notamment suite à l'accroissement du sentiment d'isolement. Le souhait de renforcer l'offre culturelle (38%) et l'offre de loisirs enfance / jeunesse (32%) est également évoqué.



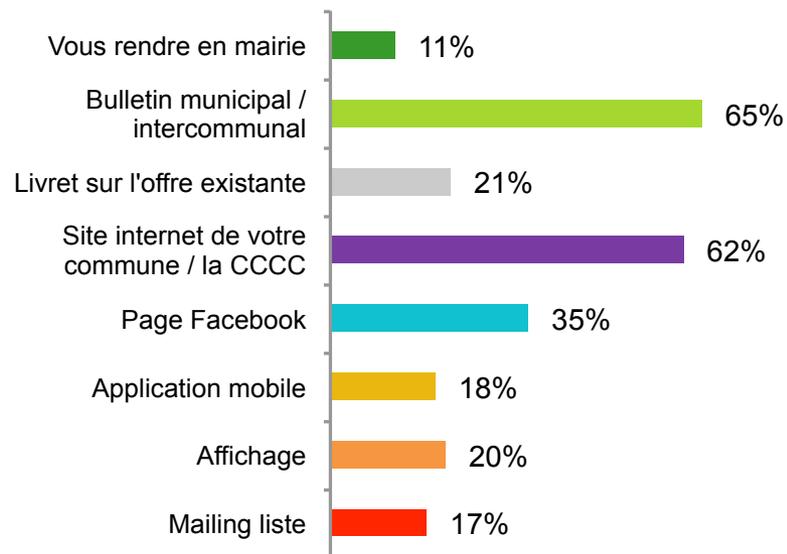
« *Notre commune s'est engagée sur la question des commerces de proximité. On a investi pour créer un commerce qui répond aux besoins de la population : faire leurs courses, acheter le pain, le journal.* » Commune



« *Le territoire peut encore se développer sur la culture. On essaie de travailler ça avec les autres communes. On est entouré par 3 pôles avec une offre importante, Grenoble, Voiron, et Chambéry. On doit trouver notre propre place.* » Commune

Moyens de communication : une préférence pour les bulletins et sites internet des communes et de la CCCC

« *Quels moyens de communication préférez-vous pour avoir des informations sur ce qui est proposé sur votre commune / la CCCC ?* » (Plusieurs réponses possibles)



- **Le bulletin municipal ou intercommunal** est le premier relai d'information cité : il est mis en avant par 65% des enquêtés.
- Les enquêtés souhaitent également être tenus informés via les **sites internet des communes et de la Communauté de communes**.

Un portage fort des communes sur les enjeux du vieillissement, de la mobilité et la santé : des questions à envisager de façon plus transversale

- **Un enjeu fort sur l'accompagnement du vieillissement et la prévention de l'isolement** : près de 20% des 66 ans et plus se sentent isolés, en lien avec le contexte sanitaire et les contraintes de mobilité du territoire. Les actions des communes et des associations sur le repérage des personnes isolées, le maintien à domicile et les activités seniors seraient à encourager et accompagner face à une demande croissante.
- **Des pratiques de mobilité qui se caractérisent par l'usage quasi exclusif de la voiture** (pour 90% des trajets domicile travail et 97% des autres déplacements). Une demande forte de la population et des communes de renforcer l'offre de transports en commun et de sécuriser les voies piétonnes et cyclables.
- **Des difficultés d'accès aux professionnels de santé plus marquées qu'ailleurs** : 70% des enquêtés font remonter le manque de médecins généralistes, une problématique qui fait obstacle à la continuité des parcours de soin avec des situations de non recours aux soins.



« La CCCC est éloignée des pôles santé. Il y a besoin d'une dynamique émanant des professionnels, avec par exemple l'animation d'un réseau par les anciens pour faire venir les nouveaux. » Collectivité

Un développement des services publics sur les territoire qui répond au besoin de proximité des enquêtés

- **7 enquêtés sur 10 sont satisfaits de l'évolution de l'offre de services publics et de proximité** : des services en développement avec l'ouverture de 2 Maisons France Services et d'un Bus France Services. **La mairie reste un lieu ressource d'informations sur les droits et démarches** pour un tiers des enquêtés : les élus sont en demande d'un document ressource sur les procédures d'accompagnement social.
- **Un tissu associatif riche sur le territoire avec des initiatives citoyennes particulièrement développées** encouragées par les communes. Les enquêtés souhaitent toutefois avoir accès à davantage d'activités et de moments conviviaux entre habitants, notamment pour palier le sentiment d'isolement qui s'est accru suite à la crise sanitaire.
- **Des demandes de renforcement des commerces de proximité** sont aussi mises en avant par près de 6 enquêtés sur 10 (56%) : un enjeu dont se saisissent également les communes.